

**PLAN CADRE INTÉGRÉ DES NATIONS UNIES
POUR L'ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT
AU MALI**



**RAPPORT ANNUEL DE RÉSULTATS
2016**

UNDAF+ (2015-2019)



**SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU MALI
BUREAU DU COORDONNATEUR RÉSIDENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES**

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE INTÉGRÉE DES NATIONS UNIES POUR LA STABILISATION AU MALI
IMMEUBLE MAGANE, RUE 39 (RUE DU PNUD), BADALABOUGOU EST, LOT N°2704.
BAMAKO, MALIP 120 BAMAKO, MALI
TÉL: +223 44 98 03 00**



Avant-Propos

A petits pas mais avec détermination, nous avons avancé cette année encore vers la réalisation des résultats convenus malgré le contexte sécuritaire difficile en 2016.

La consolidation des progrès relevés en 2015 est le résultat de la collaboration étroite et fructueuse entre les Nations Unies et le gouvernement du Mali dans la mise en œuvre de l'UNDAF+ qui voit se traduire dans les faits les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, à savoir, l'appropriation nationale, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats, la redevabilité mutuelle.

Il nous plaît ici de saluer les contributions de tous les acteurs, les services techniques gouvernementaux, la société civile, les agences, fonds, programmes et la MINUSMA pour leurs contributions appréciables aux résultats escomptés à la fin du cycle en 2019.

Nos remerciements vont également à l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Mali et particulièrement aux donateurs bilatéraux et multilatéraux dont le concours financier permet d'apporter une réponse pertinente aux défis du pays dans la quête de la paix, de la sécurité et du bien-être des citoyens au quotidien.

L'engagement du Mali à tenir l'agenda 2030 par la réalisation des Objectifs de Développement Durable trouve à travers l'exécution du Plan Cadre Intégré d'Assistance au Développement au Mali 2015-2019 une concrétisation et un cheminement progressif.

Nous voudrions donc encourager toutes les parties prenantes et les partenaires techniques et financiers à poursuivre les efforts collectifs dans une synergie d'actions orientées sur les cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable afin de faire davantage d'impacts.

A tous et à toutes nos encouragements pour contribuer à l'avènement d'un Mali émergent.

Mbaranga Gasarabwe

*Représentante Spéciale Adjointe du
Secrétaire Général des Nations Unies
pour la MINUSMA, Coordonnatrice Humanitaire
et Coordonnatrice Résidente du Système
des Nations Unies au Mali*

Abdoulaye Diop

*Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération Internationale*

Table des Matières

 Avant-Propos -----	2
 Sigles et Abréviations -----	5
 Résumé Analytique -----	9
 I Principales tendances en matière de développement-----	13
 II Progrès vers la réalisation des résultats de l'UNDAF+ : Contribution des Nations Unies -----	18



AXE 1

Paix, Sécurité et Réconciliation

18

Effet 1 _____ 19

« La paix et la stabilisation sont assurées à travers un dialogue politique inclusif, une réforme des institutions concernées et la promotion d'une coexistence pacifique et le respect des droits humains ».

Effet 2 _____ 266

« D'ici 2019, la cohésion sociale est facilitée par la justice transitionnelle, le dialogue communautaire inclusif, la culture et l'éducation pour la paix ».



AXE 2

Gouvernance

30

Effet 3 _____ 30

« Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de service public et les acteurs non étatiques participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d'État de droit ».



AXE 3

Services Sociaux de Base

38

Effet 4 _____ 38

« D'ici 2019, les populations, en particulier les femmes et les enfants les plus vulnérables et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les Services Sociaux de Base de qualité »



Axe 4

Croissance inclusive et Développement Durable

54

Effet 5 _____ 54



« Les populations défavorisées particulièrement les femmes et les jeunes, bénéficient de capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable, favorable à la réduction de la pauvreté ».

 Résultats de « Unis dans l'action » -----	60
 Résultats de l'« Unité dans la Communication » -----	60
 Présentation des Eléments financiers -----	63
 Enseignements tirés et perspectives -----	64
 Annexe: Progrès réalisés par rapport au Cadre de résultats de l'UNDAF+ -----	65

Sigles et Abréviations

ACC	Adaptation au Changement Climatique	MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant	MIEC	Mission d'Évaluation Conjointe au nord du Mali
ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi	MINUSMA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali
ARV	Anti Rétroviraux	MPFEF	Ministère pour la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille
BPPS	Bureau for Policy and Programme Support	MSM	Men Having Sex with Men (les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes)
CC	Consultations Curatives	MTN	Maladies Tropicales Négligées
CCAC	Convention sur Certaines Armes Classiques	NEDEX	Neutralisation Enlèvement et Destruction des Explosifs
CCO	Centre de Coordination des Opérations NEDEX	NINA	Numéro d'Identification Nationale
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées	OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	ODD	Objectifs de Développement Durable
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	OGE	Organisation Générale des Élections
CENI	Commission Électorale Nationale indépendante	OHCHR	Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
CEP	Champ École Paysan	OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
CFP-AA	Centre de Formation Professionnelle et d'Assistance à l'Artisanat	OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
CMA	Coordinations des Mouvements de l'AZAWAD	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
CNDIFE	Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et de l'Enfant	OMT	Équipe de Gestion des Opérations
CNLPAL	Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petit Calibre	ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable du Mali	ORL	Oto-Rhino-Laryngologie
CREDOS	Centre de Recherche d'Études et de Documentation pour la Survie de l'Enfant	OSC	Organisation de la Société Civile
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire	PAM	Programme Alimentaire Mondial
CSCOM	Centre de Santé Communautaire	PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	PDARN	Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord
CSREF	Centre de Santé de Référence	PIB	Produit Intérieur Brut
CPS	Chimio-Prévention du paludisme Saisonnier	PEC	Prise en Charge
CT	Collectivité Territoriale	PDESC	Plan de Développement Economique, Social et Culturel
CTRCA	Cellule Technique des Réformes du Cadre des Affaires	PF	Planification Familiale
CT-CSLP	Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CVJR	Commission Vérité, Justice et Réconciliation	PPN	Programme Pédagogique National
CVPDV	Plan de Réponse contre l'écllosion du Virus de la Polio	PRODEC	Programme Décennal de l'Éducation
DBC	Distribution à Base Communautaire	PRODESS	Programme de Développement Social et Sanitaire
DCM	Direction de la Coopération Multilatérale	PROSEA	Programme Sectoriel Eau et Assainissement
DCPND	Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation	PSI-MALI	Population Service International
DDR	Démobilisation Désarmement et Réintégration	PTME	Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH
DMU	Dispositif Minimum d'Urgence	PVVIH	Personnes Vivant avec le Virus Immunitaire de l'Homme
DNDS	Direction Nationale du Développement Social	QIP	Quick Impact Projects « Projets à Impacts Rapides
DNS	Direction Nationale de la Santé	RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'État Civil

DNPSES	Direction Nationale de la Protection sociale et de l'économie solidaire	RCO	Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
DRS	Direction Régionale de Santé	EF-REDES	Estimation des Flux de Ressources et des Dépenses Nationales de Lutte Contre le VIH/SIDA et les IST
DSRSG-RC-HC	Représentante Spéciale Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies pour la MINUSMA, Coordinatrice Humanitaire et Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies	RELE	Révision Exceptionnelle des Listes Électorales
		RVC	Réduction de la Violence Communautaire
EEI	Engins Explosifs Improvisés	SIAN	Semaine d'Intensification des Activités de Nutrition
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages	SLIS	Système Local d'Informations Sanitaires
EID	Espace d'Interpellation Démocratique	SNU	Système des Nations Unies
FSM	Forces de Sécurité du Mali	SR	Santé de la Reproduction
FAMA	Forces Armées Maliennes	TB/VIH	Tuberculose/Virus Immunitaire de l'Homme
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	TB-MR	Tuberculose Multi Résistante
FDSM	Forces de Défense et de Sécurité maliennes	UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
GAVI	Alliance Mondiale pour les Vaccins et la Vaccination	UDI	Usagers de Drogue Injectable
GIPD	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs	UNCDF	United Nations Capital Development Fund (Fonds d'équipement des Nations Unies)
HACT	Approche Harmonisée de Transfert de Cash	UNCG	Groupe inter agences de communication
IEDA	International Emergency and Development Aid	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
IDH	Indice de Développement Humain	USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
IHERIAB	Institut des Hautes Etudes et de Recherche Islamique AhmadBaba	UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
INSTAT	Institut National de la Statistique	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
IMC	Indice de Masse Corporelle	UNIET	Équipe Électorale Intégrée des Nations Unies

JFFLS	Junior Farmer Field and Life School	UNDAF+	Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
LTA	Long Term Agreement (Accord à Long Terme)	UNMAS	Service de lutte anti-mines des Nations Unies
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée	UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère	VIH/SIDA	Virus de l'Immuno Déficience Humaine/Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
MAT	Ministère de l'Administration Territoriale	VBG	Violence Basée sur le Genre
MGF/E	Mutilation Génitale Féminine/Excision	WASH	Water Sanitation and Hygiene (Eau Hygiène Assainissement)

Résumé Analytique

L'année 2016 constitue la seconde année de la mise en œuvre du Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+) au Mali 2015-2019. Le contexte pays de mise en œuvre est caractérisé par une situation sécuritaire complexe et volatile fait d'attaques et de conflits communautaires. Nonobstant ce contexte sécuritaire, les progrès enregistrés en 2015 se sont poursuivis en 2016 à des degrés divers suivant les différents effets des quatre axes stratégiques de l'UNDAF+.

Axe 1 : Dans le domaine de la Paix, la Sécurité et la Réconciliation Nationale, au cours de l'année 2016, les Nations Unies ont contribué au renforcement du dialogue politique inclusif, à la réforme du secteur de la sécurité et des institutions, au renforcement de la coexistence pacifique et du processus de justice transitionnelle, et au respect des droits de l'homme à travers divers appuis. Il s'agit notamment du soutien aux mécanismes issus de l'accord de paix, en l'occurrence le Comité de Suivi, à la réforme du secteur de la sécurité, à la mise en place du mécanisme opérationnel de coordination (MOC) et du mécanisme de démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants (DDR), et à la réduction des risques liés aux mines, aux restes explosifs de guerre (REG) et aux engins explosifs improvisés (EEI).

Malgré ces efforts, les progrès accomplis dans la réalisation de l'Effet 1 et 2 en 2016 restent globalement à renforcer en raison du retard dans l'application de l'accord pour la paix. Sur les principaux indicateurs de performance¹, le nombre d'incidents de sécurité au Mali en 2016 a baissé de 17% passant de 1.098 cas en 2015 à 904 en 2016. Le nombre des personnes déplacées internes s'est réduit passant de 49.883 en 2015 à 36.690 en 2016. Le nombre de réfugiés a régressé légèrement de 140.129 en 2015 à 135 985 en 2016. Dans le domaine des droits de l'homme, par contre, la situation ne s'est nullement améliorée avec un quasi doublement des cas de violations des droits de l'homme, 426 cas ont été enregistrés en 2016 contre 225 en 2015.

Axe 2 : En matière de renforcement de la gouvernance, les interventions des Nations Unies au Mali ont concouru au renforcement des institutions, du contrôle citoyen et de l'Etat de droit. Au cours de l'année 2016, les appuis fournis par les Nations Unies ont permis des avancées dans le domaine de la décentralisation et la consolidation de la gouvernance locale à travers la tenue des élections communales et des avancées dans la mise en œuvre de l'accord de paix avec la mise en place des autorités intérimaires. Les Nations Unies ont également soutenu sur la période le renforcement des capacités de contrôle de la Section des Comptes de la Cour Suprême, la

¹ Les sources de toutes les données de mesure de progrès utilisées dans ce Rapport sont consignées dans la Matrice en Annexe.

promotion des droits de l'homme, et le renforcement du fonctionnement des institutions judiciaires et pénitentiaires sur le territoire national.

Ces contributions ont permis de relever sur les principaux indicateurs des avancées vers la réalisation de l'Effet gouvernance. Le taux de participation générale aux élections communales est de 52,51% contre moins de 40% en 2013 ; les candidatures féminines aux élections sont de 33% supérieur au taux de 16% en 2009, la loi de promotion du genre instaurant un quota dans les postes nominatifs et électifs y a fait impact. Le transfert des ressources du budget de l'Etat vers les collectivités territoriales a également progressé. Il est passé de 11% en 2015 à 24% en 2016, traduisant ainsi une décentralisation accompagnée de moyens qui s'alignent progressivement aux missions confiées aux collectivités. Le renforcement des capacités de la Cour Suprême a permis la réalisation efficace du contrôle des comptes de 39 % des collectivités territoriales au cours de l'année.

Axe 3 : Relativement à l'accès aux services sociaux de base, des progrès importants ont été enregistrés en 2016, en particulier en faveur des populations les plus vulnérables et celles affectées par les crises. Les Nations Unies ont soutenu, l'accès à un paquet intégré de soins de qualité, la lutte contre le paludisme et les autres maladies courantes de l'enfant (diarrhée, infections respiratoires aiguës), la prévention et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, la réduction des violences basées sur le genre et des pratiques néfastes (MGF/E et mariage d'enfants), la prise en charge des survivants, et l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation de base.

La consolidation des résultats escomptés de l'Effet 4 « accès aux services sociaux de base de qualité » a été poursuivie au cours de l'année. En matière de santé, le taux de prévalence contraceptive a progressé de 16% en 2015 à 21% en 2016 ; le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié a augmenté de 60% en 2015 à 66% en 2016 selon l'annuaire du SLIS. Le taux de couverture en ARV chez les adultes et enfants infectés par le VIH a augmenté de 3% passant de 43% en 2015 à 46% en 2016.

Dans le domaine de l'éducation, le taux brut d'admission au premier cycle du fondamental pour les garçons s'est accru de 66,4 % en 2015 à 71,5% en 2016 ; celui des filles est passé de 57,1% à 62%. De même, le taux net de scolarisation au primaire des garçons et des filles se consolide passant respectivement de 59,2% en 2015 à 61,4% en 2016, et de 55,2% en 2015 à 58,9% en 2016. La campagne 2015-2016 a contribué à la réouverture de 157 des 454 écoles précédemment fermées dans les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Mopti et Ségou. En revanche, à la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017, on décomptait 364 écoles fermées.

En ce qui concerne la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans, la prévalence a reculé passant de 30,4% en 2015 (MICS-Mali) à 26,2% en 2016 (SMART). Sur la même période, le pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition pris en charge dans des structures de soins a progressé de 55% à 61,2%. La prévalence de

la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois s'est résorbée en passant de 12,4% à 10,7%, et de 24,2% à 20,1% pour l'insuffisance pondérale. Seule la proportion de femmes ayant un IMC <18,5 a crû de 8,4% à 15,2%.

Axe 4 : Sur l'effet 5 « Croissance Inclusive et Développement durable », les Nations Unies ont appuyé le Gouvernement du Mali pour promouvoir une croissance économique inclusive, améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, favoriser l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes, et renforcer l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement, promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et soutenir la résilience des populations face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.

Les progrès enregistrés sur les principaux indicateurs de l'effet en 2016 sont appréciables pour certains et appellent pour d'autres des efforts pour tenir les objectifs visés à l'horizon 2019. En effet, le taux de croissance économique a évolué favorablement de 5% en 2015 à 5,3% en 2016. Par contre, la situation de l'emploi reste préoccupante avec un taux de chômage en augmentation d'un point passant de 9,6% en 2015 à 10,6% en 2016. De même le taux d'insécurité alimentaire à l'échelle nationale s'est légèrement détérioré, passant de 20% en 2015 à 21% en 2016.

FINANCES : Sur le plan de l'exécution financière, la mise en œuvre de l'UNDAF+ en 2016 affiche un taux d'absorption de 51% soit un total de 179 841363 USD dépensé sur un budget planifié de 349 212 759 USD.

SERVICES COMMUNS : Les réalisations majeures en matière de services communs en 2016 concernent le fonctionnement régulier des Bureaux Conjointes des Nations Unies à Gao, Mopti, Tombouctou et Sikasso ; la mise en place d'une base de données des fournisseurs et des LTAs accessibles par l'ensemble des agences des Nations Unies ; l'installation d'un système Intégré de Vidéo surveillance, de contrôle d'accès, de détection et d'intrusion pour le PNUD, ONUFEMMES et UNFPA comme Agences pilotes et le passage au numérique pour les radios à Bamako, Mopti, Sikasso, Kayes, Gao, et Tombouctou.

COMMUNICATION CONJOINTE : Dans le domaine de la communication conjointe des Nations Unies, diverses manifestations conjointes ont été réalisées, notamment la célébration des journées mondiales consacrées par les Nations-Unies. A l'occasion de la Journée des Nations Unies le 24 octobre, des conférences inter-agences ont été organisées à l'attention des étudiants dans les universités de Bamako pour leur permettre de mieux comprendre l'action de l'ONU au Mali et de présenter les Objectifs de Développement Durable et l'UNDAF+. En sus, des formations sur les techniques journalistiques et la communication dans un contexte de crise et de post-crise ont été réalisées à l'endroit de journalistes radio basés à Gao.

LEÇONS APPRISES : L'année 2016 est marquée par l'approfondissement de la coordination et des synergies inter agences et avec la MINUSMA dans le domaine de

la planification conjointe et de la mise en œuvre des activités et par le renforcement de l'appropriation nationale. Divers enseignements sont tirés de l'exécution de l'UNDAF+ portant notamment sur l'incidence du contexte sécuritaire, le renforcement du plaidoyer en matière de protection sociale, l'impact induit par la synergie d'actions des agences sur les populations particulièrement dans le domaine de la santé et des activités génératrices de revenus.

1. Principales tendances en matière de développement

L'année 2016, deuxième année de mise en œuvre au Mali du Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF+ 2015-2019), est marquée par un contexte sécuritaire complexe et volatile. Ce contexte a été ponctué d'incidents sécuritaires impliquant divers acteurs et des conflits communautaires entraînant de nouveaux déplacements forcés de populations civiles en parallèle des retours et des rapatriements volontaires enregistrés². L'année 2016 est aussi marquée par des changements majeurs, notamment en relation avec le processus de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger (l'Accord), et des avancées dans les divers secteurs de développement, y inclus ceux pris en compte dans les axes stratégiques de l'UNDAF+ 2015-2019.

Paix, Sécurité et Réconciliation Nationale

Le Mali a enregistré en 2016 une recrudescence de la violence dans plusieurs localités, en l'occurrence des conflits intercommunautaires et des attaques armées principalement au centre du pays et au nord. De nombreuses attaques asymétriques ont pris pour cibles les Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM), les forces françaises et la MINUSMA. À cela s'ajoutent des affrontements armés entre des groupes rebelles, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme. Ces facteurs ont fragilisé la situation sécuritaire et la quiétude sociale. Nonobstant cela, des avancées sont notées dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la cohésion nationale.

Sur le plan politique et institutionnel, on relève dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix : des changements institutionnels importants avec la nomination du Haut Représentant du Président de la République pour la mise en œuvre de l'Accord ; la création de deux nouvelles régions au nord, Ménaka et Taoudénit et la nomination de leurs Gouverneurs ; la désignation des autorités intérimaires dans les cinq localités du nord ; l'opérationnalisation de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) avec l'ouverture de cinq antennes régionales ; le vote à l'Assemblée nationale de la loi portant modification du Code des Collectivités Territoriales ; la nomination du Médiateur de la République ; et la création du comité d'experts chargé de la révision de la Constitution.

Dans le domaine de la sécurité et de la réhabilitation de l'appareil sécuritaire, on note des avancées appréciables au titre de l'année 2016. Celles-ci consistent en la signature du décret portant création du cadre institutionnel de la réforme du secteur de la sécurité à travers la mise en place du Haut Conseil pour la Réforme de la Sécurité, visant à réformer et reconstituer les FDSM, la création de la Commission Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), et la tenue de la table-ronde sur le processus DDR. On relève également sur la période, l'achèvement et la livraison

² Source : Commission Mouvement de Populations.

des huit sites de cantonnement pour l'accueil de 12 000 ex-combattants et l'accord des différentes parties sur le démarrage du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) et des patrouilles mixtes. A cela s'ajoute l'opérationnalisation du Pôle Judiciaire Spécialisé dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière à travers le soutien à la création de la brigade d'enquête spécialisée.

Sur la restauration de l'autorité de l'Etat dans les zones du nord, l'accès des populations aux services de la justice et de l'administration s'est amélioré, comme l'indiquent les données collectées dans le cadre du « suivi permanent des actions de relèvement socio-économique et de retour de la sécurité au nord du Mali » publiées mensuellement par la Banque Mondiale.

Dans le domaine des droits de l'homme en 2016, il a été recensé 426 cas³ de violations et d'abus des droits de l'homme qui ont fait plus de 912 victimes principalement dans les régions du nord et du centre du Mali. On dénombre également 479 incidents mettant en danger les civils et affectant leurs droits, mais dont les auteurs présumés n'ont pas pu être identifiés. La lutte contre l'impunité a connu des progrès limités en raison d'une conjonction de facteurs incluant notamment le manque de moyens opérationnels et l'insécurité persistante dans la plupart des régions du nord.

En 2016, le nombre de cas de Violences Basées sur le Genre (VBG) rapporté est de 2 164. 99% de survivants sont des femmes et des filles et 70% des communautés dans les zones affectées par la crise ne disposent pas de services pour une réponse adaptée aux cas de VBG.

Le nombre de réfugiés maliens dans les pays limitrophes reste encore important et l'enregistrement et la délivrance de documents d'état civil nécessitent d'être renforcés. La reprise des hostilités entre différents groupes armés a contribué aux nouveaux déplacements forcés d'environ 21 790 personnes avec un nombre de déplacés internes d'environ 36 690 personnes (7 338 ménages), dont 75% dans les régions du nord au 31 décembre 2016.

Gouvernance

En matière de Gouvernance, l'année 2016 est marquée par un remaniement ministériel, la mise en application de la loi du 18 décembre 2015 pour la promotion du genre qui instaure un quota de 30% dans toutes les instances nominatives et électives, l'organisation des élections législatives partielles à Ansongo et l'organisation des élections communales dans 92% des 703 communes du pays malgré les conditions sécuritaires difficiles. Ces élections avaient été retardées de deux ans dans l'objectif de les tenir dans un climat apaisé permettant une large participation. Elles constituent un pas supplémentaire sur la voie de la normalisation politique. La lutte

³ Seuls les violations et abus documentés par OHCHR/MINUSMA Division des droits de l'Homme et de la Protection figurent dans ce rapport.

contre la corruption s'accélère et montre des résultats encourageants, comme l'atteste le classement 2016 de Transparency International dans lequel le Mali passe au 95^{ème} rang, soit une progression de 20 places en un an.

Des progrès significatifs ont été réalisés en vue de la restauration de l'autorité de l'État à travers la réhabilitation et la construction des infrastructures publiques qui avaient été endommagées dans la partie nord du pays. Cependant, pour des raisons de sécurité, la plupart des fonctionnaires qui travaillent dans les sous-préfectures du nord ne sont pas retournés à leurs lieux d'affectation. Ils n'y effectuent que des passages ponctuels.

Services sociaux de base

Dans le cadre de la santé, l'accouchement assisté par un personnel qualifié s'est amélioré atteignant 66% en 2016 contre 60% en 2015. La prévalence contraceptive a atteint 21% selon le rapport provisoire SLIS contre 16% en 2015. Le taux de couverture en Anti Rétroviraux (ARV) chez les adultes et les enfants infectés par le VIH est passé de 43% en 2015 (34 974/81 112) à 46% (37 902/81 645) en 2016 (HCNLS). Ce taux pour les enfants est de 99,2%. La prévalence du paludisme s'est accrue, passant à 12,9% contre 11,9 % en 2015. Les enfants de moins de 5 ans ont été les plus touchés avec un taux de 19,1%. La proportion de la population à risque de ver de guinée a baissé, passant de 20% en 2015 à 1,51% en 2016.

En matière de nutrition la prévalence de la malnutrition chronique montre une tendance à la baisse avec 26,2% selon l'enquête SMART de 2016. Ce taux selon le MICS-Mali-2015 était de 30,4%.

Dans le cadre de l'éducation, le taux d'achèvement du primaire a baissé, passant de 48% en 2015 à 48% en 2015 (MICS-Mali) à 46,2% 2016. Quant au taux brut de préscolarisation, il a connu une baisse ; de 5% en 2015 (MICS Mali), il est calculé à 4,4% en 2016 (RESEN 2016).

La situation humanitaire est restée préoccupante en 2016 et l'accès humanitaire reste très difficile. Les tensions intercommunautaires et les violences localisées dans les régions de Mopti et Ménaka ont provoqué des déplacements forcés et entretenu un environnement défavorable aux rapatriements et retours volontaires, avec plus de 30 000 personnes encore déplacées internes. Par ailleurs, 296 écoles sur 2 380 étaient fermées pendant l'année scolaire 2015-2016 dans les régions du nord et celles de Mopti et Ségou à la fin mai 2016. Dans les mêmes régions, à la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2016-2017, on décomptait 364 écoles fermées, et neuf (9) écoles demeuraient occupées par les groupes armés.

Dans cette situation, malgré les progrès réalisés, l'accès des populations, surtout les plus vulnérables aux services sociaux de base reste un défi.

Croissance inclusive et Développement Durable

La consolidation du cadre macro-économique se poursuit avec le dynamisme de la croissance à 5,3% en 2016, qui reste à être renforcée pour sortir de la pauvreté les couches les plus vulnérables. Le rapport « Doing Business 2016 » de la Banque Mondiale classe le Mali au 1^{er} rang des pays réformateurs de l'UEMOA. Le Mali a ainsi gagné 64 places en matière de facilité de création d'entreprise passant de la 172^{ème} place en 2015 à la 108^{ème} place en 2016, ce qui traduit les capacités du pays à créer un environnement favorable à la promotion du secteur privé. L'inflation est maîtrisée à moins de 2% grâce à la stabilité monétaire de la zone UEMOA. Le taux de pression fiscale s'est amélioré passant de 12.5% du PIB en 2014 à 14.8% en 2016. Le Mali a également fait des progrès en matière de Développement Humain Durable avec un IDH passant de 0,416 en 2015 à 0,419 en 2016. Ces progrès se traduisent par un accroissement de l'espérance de vie. Un enfant né en 2016 peut ainsi espérer vivre jusqu'à 58 ans contre 57 ans pour un enfant né en 2015. De même, le revenu moyen par habitant s'est accru de 4% en 2016.

Les cadres stratégiques de référence des politiques au Mali ont fait l'objet d'une attention particulière au cours de l'année. Le gouvernement a entrepris une rationalisation des documents de politique. Cet exercice s'est opéré par la reformulation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSR) devenu le CREDD (Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable) pour la période 2016-2018. Le CREDD adopté le 27 avril 2016 est ainsi le principal cadre de référence pour l'alignement des stratégies d'aide publique au développement dont l'UNDAF+ du SNU et la Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAP) élaborée par les Partenaires Techniques et Financiers du Mali. En plus de réaliser la nécessaire synthèse des multiples outils existants de planification, le CREDD place les Objectifs de Développement Durable (ODD) au cœur des priorités nationales.

Dans cette dynamique, le Mali a renforcé son appropriation de l'Agenda 2030 au cours de l'année. Avec l'accompagnement de l'Equipe pays des Nations Unies, le Gouvernement a lancé officiellement le 5 février 2016 l'Agenda 2030 et a engagé le processus MAPS (Mainstreaming, Acceleration and Policy Support), avec la conduite des exercices d'alignement du CREDD (2016-2018) sur les ODD et de priorisation des cibles ODD. En novembre 2016 un Atelier National de Sensibilisation, d'Appropriation et d'Identification des cibles prioritaires des ODD pour mieux les intégrer dans les stratégies et programmes nationaux a été organisé. Cet atelier a permis de mettre en cohérence les cibles prioritaires pour les ODD au Mali avec le plan opérationnel du CREDD ainsi qu'avec l'Etude Nationale Prospective Mali 2025.

Le taux d'insécurité alimentaire s'est légèrement détérioré au niveau national, passant de 20% en 2015 à 21% en 2016. Il s'est significativement détérioré dans les cercles de Gao (59%), Ménaka (33%), Kolokani (30%), San (29%), Ansongo (26%), Tominian (26%) et Kati (22%). Le taux global de chômage accuse une hausse en 2016 où il atteint 10,6% contre 9,6% en 2015.

Dans le domaine de la protection de l'Environnement, le CREDD intègre les questions environnementales comme une priorité stratégique pour promouvoir une économie verte. Bien que la part du budget alloué à la protection de l'environnement reste faible (3%), le pays, à travers les nouveaux mécanismes de financement, mobilise des ressources croissantes (22 millions USD du Fonds Vert Climat (FVC) et 10 millions USD du Fond Climat Mali).

Alors que l'accès à l'eau potable des ménages a atteint 84,7%, en 2016, un tiers de la population rurale n'a toujours pas accès à une source d'eau améliorée. Dans les régions du nord et du centre du Mali 635 000 personnes avaient des besoins en eau en 2016.

La capacité de résilience communautaire et les mécanismes d'adaptation s'affaiblissent année après année, ce qui provoque des déplacements saisonniers pour l'accès à l'eau et crée de nouveaux besoins humanitaires.

I. Progrès vers la réalisation des résultats de l'UNDAF+ : Contribution des Nations Unies



AXE 1 : Paix, Sécurité, Réconciliation

« La paix et la stabilisation sont assurées à travers un dialogue politique inclusif, une réforme des institutions concernées et la promotion d’une coexistence pacifique et le respect des droits humains ».

1. Progrès dans l’atteinte de l’Effet

En 2016, le Système des Nations Unies a poursuivi son soutien en faveur de la restauration de la paix au Mali à travers : i) le renforcement du dialogue politique inclusif fondé sur la facilitation de la médiation et des négociations de paix entre le Gouvernement et les groupes armés signataires ; ii) l’accompagnement de la réforme du secteur de sécurité ; iii) la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants ; et iv) la réduction des risques liés aux mines, aux restes explosifs de guerre (REG) et aux engins explosifs improvisés (EEI).

Globalement, on relève de légères avancées dans la réalisation de l’Effet 1 en 2016 ainsi que le montrent les principaux indicateurs de mesure des progrès. La lenteur dans la mise en œuvre des dispositions de l’Accord pour la paix a pesé sur les résultats escomptés.

La situation sécuritaire au cours de l’année s’est légèrement améliorée avec une réduction du nombre d’incidents de sécurité passant de 1 098 incidents sécuritaires recensés en 2015 à 904 cas en

Nature des Faits	2015	2016
Nombre d’incidents de sécurité	1 098	904
Nombre des personnes déplacées internes	49 883	36 690
Nombre de réfugiés	140 129	135 985
Cas de violations des droits de l’homme	225	426

2016 pour une cible de 0 cas visée à l’horizon 2019. Malgré cette baisse, la situation sécuritaire reste instable dans le nord du pays. La zone d’insécurité s’élargit vers le centre (régions de Mopti et de Ségou), avec notamment une recrudescence des conflits intercommunautaires. De même, bien que le nombre de victimes civiles de REG ait continué à baisser (37 en 2015 ; 23 en 2016), on constate une hausse du nombre d’enfants affectés par ce type d’incidents, représentant 90 % du nombre total de victimes (21 des 23 victimes en 2016). Par ailleurs, les EEI continuent de cibler principalement les forces de défense et de sécurité nationales et internationales. Les EEI affectent également les populations vivant dans les zones exposées (un total de 197 victimes d’incidents liés aux EEI en 2015 ; 254 en 2016), et perturbent l’acheminement de l’aide humanitaire, la stabilisation, la restauration de l’Etat de droit et le développement.

Le nombre de déplacés internes et le nombre de réfugiés ont enregistré une réduction au cours de l'année 2016 par rapport à 2015 mais ces chiffres restent importants au regard de la cible 0 escomptée en 2019. Toutefois, la reprise des hostilités entre différents groupes armés a contribué aux nouveaux déplacements forcés d'environ 21 791 personnes et à l'accroissement du nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) à environ 36 690⁴ personnes (7 338 ménages) dont 75% dans les régions du nord au 31 décembre 2016. 16 357 rapatriés maliens ont été enregistrés par le gouvernement au cours de l'année 2016. Au 31 décembre 2016 on dénombrait 135 985 réfugiés maliens hors du pays contre 140 129 en 2015.

Globalement, on observe au cours de l'année 2016 une lenteur dans la mise en œuvre de l'Accord. En matière de politique et de sécurité, la situation est demeurée instable dans les régions du nord et du centre et la situation humanitaire a connu dans ces régions une détérioration en raison notamment de l'insécurité persistante, de l'insécurité alimentaire récurrente, de la pauvreté chronique et de l'insuffisance des services sociaux de base.

1.2. Réalisations majeures

Pour répondre aux différentes priorités du pays résultant du contexte sécuritaire, de la stabilisation et de la réconciliation nationale, les Nations Unies ont fourni au Mali en 2016 divers appuis qui ont permis des avancées dans les sphères de la politique, de la sécurité et de la réconciliation nationale. Ces appuis concernent notamment la tenue des élections communales, la mise en place des autorités intérimaires, le renforcement des capacités sécuritaires. Au niveau opérationnel, ce renforcement est intervenu à travers la mise en place d'une unité spécialisée dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale, et au niveau stratégique par l'appui à l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Mali, et d'une politique nationale des droits de l'homme. Les Nations Unies ont appuyé le Gouvernement du Mali dans la validation des orientations stratégiques permettant de recenser, de séparer et de réintégrer les enfants associés aux forces et groupes armés, dans le cadre de la stratégie nationale de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des enfants. La République du Mali a également signé un Accord tripartite avec la République islamique de Mauritanie et le HCR pour le rapatriement volontaire des réfugiés maliens en juin 2016.

De façon spécifique, les réalisations obtenues avec l'appui des Nations Unies en 2016 se présentent ainsi par produit de l'effet 1.

⁴ Sources : Commission Mouvement de Populations, sous-groupe du Cluster Protection et Matrice de Suivi des Déplacements.

Produit 1.1 : Les mécanismes de dialogue politique et de médiation inclusifs sont améliorés à travers le renforcement des capacités techniques des institutions gouvernementales et des autres acteurs nationaux y compris les groupes armés.

Le Système des Nations Unies a mis en œuvre en 2016 des initiatives concourant à la préservation de la paix et au renforcement des mécanismes de dialogue politique et de médiation. Les principales réalisations concernent :

- Le renforcement du cadre de concertation des organisations non-gouvernementales (ONG) sur la justice transitionnelle dans les communes des régions de Mopti, Gao et Tombouctou par la réalisation de 19 formations ;
- Le renforcement de la capacité de résilience de 215 victimes du conflit à travers l'accompagnement dans le développement d'activités génératrices de revenu ;
- Le renforcement des capacités des personnels de la CVJR en matière de collecte de dépositions et de conduite d'enquêtes ;
- L'amélioration des connaissances de 200 membres des communautés à travers l'organisation d'un Forum des Leaders Religieux visant à la vulgarisation de l'Accord ainsi qu'une meilleure compréhension et appropriation de son contenu ;
- Le renforcement de la compréhension du processus de la réconciliation et des dividendes de la paix chez les membres des organisations féminines et les leaders communautaires des régions de Ségou, Sikasso, Mopti et du district de Bamako à travers la réalisation d'une Caravane de sensibilisation dont les messages clés ont été relayés par 31 radios de proximité ;
- L'accroissement du niveau de connaissance des populations, en particulier les femmes du nord et du sud, incluant spécifiquement celles de Gao, Ménaka, les femmes réfugiées du Burkina Faso et du Niger sur les dispositions prévues par l'Accord pour promouvoir leur participation à la restauration de la paix et de la stabilité dans leurs localités respectives à travers la réalisation de 3 visites d'échange d'expériences, l'organisation d'une journée porte ouverte, l'animation de 10 conférences au niveau national dont les thématiques ont été diffusées par 40 radios de proximité et la vulgarisation de 1 000 exemplaires de la RCS1325 ;
- La promotion par 1 320 adolescents et jeunes « Ambassadeurs de la Rentrée Scolaire » à Mopti, Gao et Tombouctou de l'importance de l'éducation, de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale.

Produit 1.2 : Le secteur de la sécurité est renforcé par la mise en œuvre de la politique nationale de la réforme du secteur de la sécurité, y compris la lutte contre les crimes transnationaux

Au cours de l'année 2016, les Nations Unies ont apporté leur appui à la réforme du secteur de la sécurité et à la lutte contre les crimes transnationaux et ont permis le renforcement des connaissances, aptitudes et pratiques des acteurs du secteur de la sécurité. Des actions significatives en faveur de la promotion du respect des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité ont été appuyées au bénéfice des FDSM, des autorités judiciaires et des acteurs non-étatiques, en particulier des journalistes et des jeunes. Les réalisations majeures et les évolutions induites concernent sur la période :

- La signature du décret portant création du cadre institutionnel de la réforme du secteur de la sécurité visant à réformer et reconstituer les FDSM ;
- La mise en place d'une unité spécialisée dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, à travers le soutien à la création de la brigade d'enquête spécialisée et la formation de 35 membres des FDSM à la lutte contre les attentats-suicides ;
- Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles du secteur de la Sécurité à travers le traitement de 27 cas de restes IED dans le cadre de l'appui aux investigations relatives à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme ;
- L'appui du sous-cluster VBG au renforcement des capacités de 700 éléments des forces armées et de sécurité sur la protection des femmes en situation de conflit armé ;
- Le renforcement des capacités techniques et logistiques de 708 personnels des Unités Spécialisées des FDSM, des Officiers de Police Judiciaire pour la BIS du Pôle Judiciaire Spécialisé Anti-terroriste, de la Commission Nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, et des acteurs de la lutte contre la criminalité transfrontalière ;
- 169 sessions de formation sur les droits de l'homme et le droit international humanitaire ont été organisées au profit de plus de 3.000 éléments des forces de défense et de sécurité, groupes armés, officiers pénitentiaires, autorités judiciaires ainsi que les acteurs non-étatiques (ONG, journalistes, étudiants et avocats) ;
- La réalisation de 93 missions d'inspections par les institutions de contrôle sur les Forces de défense et de sécurité afin d'évaluer la conformité des pratiques en vigueur avec les conventions internationales en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles additifs, ainsi qu'en matière de lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme et la corruption ;

- ✦ Le développement d'une politique nationale des frontières et le renforcement des capacités techniques et logistiques des gardes forestiers dans le cercle de Gourma ;
- ✦ La Stratégie de défense et de sécurité nationale, avec une emphase sur les principes, priorités, cadres et moyens à mettre en place à court, moyen et long termes, a été revue à travers l'ébauche du Livre Blanc intégrant les observations de la partie nationale ;
- ✦ Le renforcement des compétences techniques des forces de sécurité par la formation de 64 policiers en gestion des frontières, détection de faux et lutte contre la traite aux niveaux central et régional en plus de la construction de deux postes frontières à Gogui (Kayes) et Sona (Sikasso) et l'installation d'un système interconnecté de gestion de l'information (MIDAS) ;
- ✦ L'appui technique et stratégique fourni au Ministère des affaires religieuses et du culte en matière de prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes;
- ✦ Le suivi régulier de l'exercice des droits de l'homme dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka et Kidal, y compris ponctuellement les régions du sud avec la réalisation de 193 missions de terrain au Mali et dans les pays limitrophes. Ces interventions ont permis d'enregistrer les progrès suivants : 22 cas liés au conflit et au terrorisme présentés devant la Cour d'Assises de Bamako, 48 inculpations et l'acquittement de 32 détenus dans le cadre des mesures de confiance prévues dans l'Accord, et la présentation du cas du Général Amadou Haya Sanogo et de 16 inculpés devant la cour d'appel de Bamako pour enlèvement, complicité d'enlèvement et d'assassinat.

Produit 1.3 : Les capacités techniques, logistiques et institutionnelles de la Commission nationale de DDR et des acteurs concernés sont renforcées pour la mise en œuvre d'une démobilisation et d'une réinsertion inclusive

Le processus de démobilisation, désarmement et de réinsertion des groupes armés signataires a été soutenu par les Nations Unies en 2016 dans le cadre de l'appui communautaire à travers la mise en œuvre de plusieurs actions au bénéfice des ex-combattants, milices et groupes d'auto-défense, des communautés et des groupes vulnérables, notamment les enfants. Ces actions ont permis :

- ✦ La mise en place du Mécanisme Opérationnel de Coordination (*MOC*) et du Mécanisme de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion des ex-combattants ;
- ✦ Le renforcement des capacités de la Commission Nationale de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (DDR) et des acteurs concernés pour la mise en

œuvre inclusive de leurs mandats au bénéfice des ex-combattants, des milices et groupes d'auto-défense, des communautés et des groupes vulnérables ;

- Huit sites de cantonnements ont été achevés et remis au gouvernement pour accueillir 12.000 ex-combattants ; les sites sont dotés de matériels de sensibilisation et des Radios FM mobiles ;
- 750 personnes associées ou ex-éléments de groupes armés signataires ont bénéficié de l'appui de projets de réduction de violence communautaire parmi lesquels on relève :
 - ✓ 95 enfants ont bénéficié des sessions de formations post-alphabétisation et dans des filières porteuses comme la menuiserie bois et métallique, la couture, la savonnerie et la teinture, la réparation auto et moto dans les régions de Tombouctou et Gao ;
 - ✓ 55 enfants issus des régions de Gao, Tombouctou et Bamako ont amélioré leurs capacités de lecture et d'écriture grâce à leur participation aux formations réalisées dans le cadre de suivi psychosocial ; 10 enfants associés aux groupes armés signataires ont été relâchés et remis à leurs familles.
 - ✓ 215 femmes ont été prises en compte dans les programmes spécifiques de réinsertion.

Produit 1.4 : Les risques explosifs sont réduits à travers une capacité nationale et communautaire renforcée.

Les efforts en matière de réduction des risques explosifs ont porté sur le renforcement des capacités nationales et communautaires afin d'assurer l'efficacité et la durabilité des activités de lutte anti mines. Les Nations Unies ont ainsi continué d'appuyer les communautés locales à travers la sensibilisation aux risques explosifs et l'apport de services de dépollution. En outre, 12 victimes directes et indirectes d'incidents explosifs ont bénéficié d'un projet d'appui socioéconomique dans le cadre duquel les victimes délivrent des séances d'éducation aux risques dans les régions de Gao et Tombouctou. Les campagnes d'éducation aux risques explosifs demeurent essentielles dans la

Principaux résultats dans le domaine de la réduction des risques explosifs en 2016 :

- 265 464 personnes sensibilisées aux risques des engins explosifs ;
- 169 restes explosifs de guerre détruits
- 350 024 mètres carrés de terres remises à disposition des populations et un total de 1 406,7 kilomètres de routes sécurisées ;
- 5 équipes NEDEX additionnelles formées et équipées et 156 FDSM formés dans le domaine NEDEX ;
- Construction ou réhabilitation de 14 armureries dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou ;
- Destruction de 78.6 tonnes de munitions obsolètes.

mesure où des affrontements armés ont toujours lieu et génèrent une contamination nouvelle, mettant à risque les populations vivant ou retournant dans ces zones.

Les Nations Unies et leurs partenaires continuent d'apporter un appui intégré pour le développement d'une capacité nationale de gestion et de réponse aux menaces explosives en fournissant des formations spécialisées, des équipements, de l'appui-conseil et des services de mentorat. Au cours de l'année 2016, cet appui s'est traduit par la montée en puissance du Centre de coordination des opérations de neutralisation, enlèvement et de destruction des engins explosifs (CCO-NEDEX), entité jouant un rôle central dans la lutte contre les menaces explosives. Au niveau opérationnel, la formation et l'équipement de cinq équipes d'interventions NEDEX, portant à huit le nombre total d'équipes opérationnelles, a accru la capacité d'intervention de l'armée malienne au nord et centre du pays. Par ces actions, les autorités nationales se voient renforcées sur le long terme afin de répondre aux défis que représente la contamination explosive.

Un appui-conseil ainsi qu'un support technique sont aussi fournis auprès de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (CNALPC) pour la mise en œuvre des obligations des traités régionaux et internationaux ratifiés par le Mali, concernant notamment la mise en œuvre de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC).

Effet 2

« D’ici 2019, la cohésion sociale est facilitée par la justice transitionnelle, le dialogue communautaire inclusif, la culture et l’éducation pour la paix »

2.1. Progrès dans l’atteinte de l’Effet

Au terme de la deuxième année de mise en œuvre de l’UNDAF+, des progrès dans la réalisation de l’effet 2 ont été observés sur la base des données sur les retournés et rapatriés enregistrées par les autorités, avec le soutien des Nations Unies. En ce qui concerne l’évolution des saisines des mécanismes locaux de dialogue et de résolution de conflits et les croyances positives en matière de gestion globale des conflits communautaires, le manque de données ne permet pas de situer de façon objective et précise les progrès réalisés.

Depuis la signature de l’Accord pour la paix et la réconciliation, les progrès les plus notables ont été enregistrés dans le cadre du pilier relatif au droit à la vérité⁵ avec l’accélération de l’opérationnalisation de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) prévue par l’article 46 de l’Accord. Les 25 membres de la CVJR, dont 5 femmes, ont été nommés, et cinq antennes régionales ont été ouvertes. Le SNU a accompagné le ministère de la Justice et des droits de l’homme dans l’élaboration de la politique nationale sur la justice transitionnelle finalisée en 2016.

2.2. Réalisations majeures

Produit 2.1 : Les capacités techniques des institutions en charge du processus de réconciliation et de justice transitionnelle et de la société civile sont renforcées pour promouvoir la réconciliation, le droit à la vérité, à la justice et à la réparation des victimes, y compris les femmes.

En vue d’assurer une promotion efficace du processus de la réconciliation basée sur le droit à l’accès à la vérité, à la justice, et à la réparation des victimes avec un accent sur la prise en compte des femmes, les Nations Unies ont appuyé le renforcement des capacités techniques des institutions en charge du processus de réconciliation et de justice transitionnelle et de la société civile.

Les principales réalisations concernent :

- L’établissement de l’architecture institutionnelle de la CVJR (création de cinq sous-commissions⁶, stratégie d’intervention, plan d’actions, règlement intérieur, etc.) et

⁵La justice transitionnelle repose sur quatre piliers : le droit à la vérité ou droit de connaître la vérité sur les événements passés, le droit à la justice pour les victimes, le droit à la réparation, et les garanties de non répétition.

⁶ Commissions en charge de la recherche de la vérité, du soutien aux victimes et réparations ; sensibilisation et réconciliation ; études, rapports et documentations ; et sous-commission genre.

renforcement des compétences des commissaires en matière de justice transitionnelle et le traitement des cas de VBG ;

- L'appui technique aux antennes régionales de la CVJR à Bamako, Ségou, Gao, Mopti et Tombouctou et l'organisation de rencontres (5) entre la CVJR et les victimes dans 4 régions et à Bamako ;
- L'appui à plus de six associations des victimes en vue de renforcer leur capacité organisationnelle pour devenir des interlocuteurs dans les processus de justice transitionnelle ;
- Le soutien de la CVJR dans ses missions dans les pays d'asile (Burkina Faso, Niger et Mauritanie en 2016) pour rencontrer les réfugiés et les informer sur les divers mécanismes de justice et de réconciliation.

Produit 2.2 : Les communautés disposent des capacités techniques nécessaires à la prévention et à la gestion des conflits communautaires, au renforcement de la cohésion sociale, et de créer les conditions de retour des réfugiés et déplacés

Dans le cadre de l'approfondissement des actions en lien avec le Dialogue inter-/intra-communautaire, les Nations Unies ont facilité l'accès et le renforcement des capacités techniques nécessaires à la prévention et à la gestion des conflits communautaires en vue d'assurer une cohésion sociale et de créer les conditions de retour des réfugiés et déplacés. Les appuis fournis concernent :

- ⊕ La dynamisation des mécanismes et instances dans la prévention et la charge des conflits inter et intra-communautaires ;
- ⊕ Le renforcement des capacités des femmes en matière de gestion des conflits et la réconciliation communautaire dans les régions de Gao, Mopti et Tombouctou ;
- ⊕ Le renforcement des capacités productives des populations y compris les rapatriés et retournés ;

On relève plus spécifiquement, au titre de l'année 2016 dans les zones prioritaires de retour désignées par les autorités :

- ✓ 12 groupements ont été créés au profit de 481 bénéficiaires dont 170 rapatriés en vue d'exploiter des activités maraîchères dans la région de Mopti ;
- ✓ 1 751 rapatriés, retournés, déplacés et personnes provenant des communautés hôtes ont reçus des kits de production pour renforcer leurs activités d'agriculture et d'élevage parmi les 20 communes prioritaires identifiés par le Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti et Tombouctou ;
- ✓ 20 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) composées de 511 personnes (déplacées, rapatriées, retournées et locales) dans les

communes de Douentza Ville, Boni et Hombori, ont été mises en place et bénéficient d'un encadrement ;

- ✓ 600 membres issus de 15 groupements ont été renforcés sur les techniques maraichères ;
- ✓ 100 micro-entrepreneurs individuels ont été renforcés sur les modules de base de gestion de micro-projet ;
- ✓ 500 jeunes ont eu accès à une formation professionnelle dans les régions de Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal ;
- ✓ 250 femmes ont exploité des Activités Génératrices de Revenus (AGRs) visant à renforcer la cohésion sociale et promouvoir la diffusion de messages de paix au sein de 25 communautés.
- ✓ 615 bénéficiaires ont développé les capacités de couverture de leurs besoins élémentaires grâce à l'accès aux AGR ;
- ✓ 2 741 élèves de Gao accèdent à l'éducation grâce à la construction, réhabilitation et l'équipement de 3 écoles. A Tombouctou et Goundam 14 salles de classes ont été réhabilitées pour répondre au besoin d'éducation incluant 1 216 rapatriés enfants à risque.
- ✓ 8 516 rapatriés dans les régions de Gao, de Ménaka, de Mopti et de Tombouctou ont bénéficié d'une assistance en viatiques.
- ✓ 19 points d'eau ont été réhabilités, et 4 points d'eau et 1 forage construits dans les régions de Tombouctou, Gao et Mopti.
- ✓ 850 abris (en banco ou traditionnels) ont été construits dans les régions de Gao, Ménaka, Mopti, Tombouctou.

Produit 2.3 : Les capacités techniques et matérielles des institutions (ministère de l'Éducation, Enseignement supérieur, syndicats d'élèves et d'enseignants) sont renforcées pour la promotion de l'éducation à la culture de la paix et droits de l'homme.

Les capacités techniques et matérielles du ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur, des syndicats d'élèves et d'enseignants ont été renforcées avec l'appui du Système de Nations Unies en vue de promouvoir l'éducation à la culture de la paix et aux droits de l'homme. En outre les Nations Unies ont soutenu au cours de l'année 2016 le renforcement des capacités et la création des opportunités économiques de jeunes et de femmes présentant un risque d'enrôlement dans les groupes armés et extrémistes. Les réalisations spécifiques concernent :

- ◆ L'organisation d'un atelier de réflexion sur l'élaboration d'un programme national sur la culture de la paix avec l'accompagnement technique d'un groupe de consultants ;
- ◆ L'élaboration d'un document Cadre du Programme National pour la Culture de la Paix au Mali.

Produit 2.4 : Le patrimoine culturel matériel et immatériel endommagé est réhabilité et des outils pour la promotion de la diversité et des expressions culturelles sont élaborés

Les initiatives contribuant à la promotion de la diversité des expressions culturelles, et du processus de la réhabilitation du patrimoine culturel matériel et immatériel endommagé ont bénéficié en 2016 du soutien du Système des Nations Unies. Ces initiatives ont contribué à l'accroissement du niveau de connaissances, au changement des attitudes et des pratiques en matière de la sauvegarde du patrimoine culturel et de la promotion de la diversité culturelle. Les principales réalisations sont :

- Les mosquées de Sidi Yahia, Djingareyber et Sankoré ont été réhabilitées ;
- Le musée municipal de Tombouctou, ainsi que 3 bibliothèques privées de manuscrits anciens ont été réhabilités ;
- La conservation physique et numérique des manuscrits anciens de l'IHERIAB et de SAVAMA a été assurée ;
- L'étude technique pour la reconstruction du monument Al Farouk a été réalisée ;
- La poursuite de la restauration des sites protégés et la remise en état des trois mosquées de Tombouctou classées au patrimoine mondial.

AXE 2

Gouvernance



Effet 3

« Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de service public et les acteurs non étatiques participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d'État de droit ».

3.1. Progrès dans l'atteinte de l'Effet

Au cours de l'année 2016, les Nations Unies ont apporté, avec les autres partenaires au développement, une contribution significative aux efforts du gouvernement dans la consolidation de la gouvernance au Mali.

Ces contributions ont permis d'effectuer des progrès vers la réalisation de l'effet. Ces avancées sont relevées par certains indicateurs de performance clés, notamment le taux de participation générale aux élections, le taux des femmes candidates aux élections locales et le pourcentage des ressources du budget de l'Etat transféré aux collectivités.

Avec la contribution des Nations Unies, pour la première fois depuis le retour de l'ordre constitutionnel en 2013, les autorités maliennes ont réussi à organiser les élections communales dans 644 communes sur un total de 703, soit 92% des communes et ce, malgré les conditions sécuritaires difficiles. Ainsi, le taux de participation générale aux élections y compris celui des femmes est de 52.51% en 2016 contre moins de 40% en 2013. Le vote de la loi de promotion du genre instaurant un quota dans les postes nominatifs et électifs a permis d'enregistrer 33% de candidatures de femmes (2 855 femmes conseillers et 11 maires élues) en nette progression par rapport à 2009 où ce taux était de 16%.

En matière de décentralisation, il est relevé également une grande avancée. Le transfert des ressources du budget de l'Etat vers les collectivités territoriales passe de 11% en 2015 à 24% en 2016 pour une cible escomptée de 30% à l'horizon 2019. A ceci s'ajoutent les progrès dans le cadre de la restauration de l'Autorité de l'Etat dans les zones affectées par le conflit, à travers, le renforcement des capacités des administrations de l'Etat et des Collectivités et la réhabilitation des infrastructures de base.

3.2. Réalisations majeures

Les résultats sus-relevés sont le fruit des appuis apportés par les Nations Unies au titre de l'année 2016 qui ont contribué à des avancées dans les différents domaines couverts par l'Effet 3 de l'UNDAF+, notamment :

- L'amélioration des capacités de contrôle de la Section des Comptes de la Cour Suprême ;
- Le renforcement des capacités de l'Etat, des Collectivités Territoriales, des OGE et OSC en vue de l'amélioration de la crédibilité des processus électoraux et d'une plus grande participation, notamment des femmes et des jeunes ;
- L'appui à la réforme de la décentralisation et de la consolidation de la gouvernance locale ;

- Le renforcement des capacités des institutions publiques pour la planification et la programmation axées sur l'évidence ;
- Le renforcement du Système Statistique National avec la mise en place d'un centre de formation et de perfectionnement en statistique, la formation de 102 cadres nationaux en statistique descriptive et la préparation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2019 (élaboration du document de Projet de Recensement basé sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et prenant en compte l'urgence humanitaire) ;
- Le renforcement du fonctionnement des institutions judiciaires et pénitentiaires ;
- La promotion des droits de l'homme et des mécanismes nationaux formels et informels de promotion et de protection des droits de l'homme.

De façon spécifique, les réalisations principales se présentent ainsi par produit de l'Effet.

Produit 3.1 : Les capacités de l'Assemblée Nationale et des Structures de contrôle des Finances publiques (Section des Comptes de la Cour Suprême) sont renforcées en vue d'améliorer la redevabilité dans la gestion des politiques publiques.

Au titre de l'année 2016, les appuis des Nations Unies ont mis l'accent sur le renforcement des capacités de la Section des Comptes de la Cour suprême. Ainsi, vingt (20) membres Conseillers de la Section des Comptes de la Cour Suprême ont été techniquement outillés et cela a contribué à la réalisation efficace du contrôle des comptes de 39 % des collectivités territoriales au cours de l'année.

Produit 3.2 : Les capacités de l'Etat, des OGE et OSC sont renforcées en vue de l'amélioration de la crédibilité des processus électoraux et d'une plus grande participation, notamment des femmes et des jeunes.

Comme réalisations majeures :

- Les capacités techniques des organes en charge de la gestion des élections (MAT, DGE, CENI, Cour Suprême) ont été renforcées à travers une série d'actions d'accompagnement pour un montant global estimatif de 1,125 milliard de francs CFA en vue de la pérennisation des acquis du RAVEC et de la modernisation de l'état-civil y compris une fiabilisation du fichier électoral ;
- Les capacités des organes en charge de la gestion des élections (MAT, DGE, CENI) ont été également renforcées à travers des appuis techniques. Au plan opérationnel, l'ONU a pu assister le gouvernement dans l'administration et l'organisation des élections communales (nombre de bénéficiaires directs : 110 000 agents électoraux pour 20 000 bureaux de vote le jour de l'élection le 20 novembre 2016).

Produit 3.3 : Les stratégies et plans d'action disponibles sont opérationnalisés pour l'approfondissement de la décentralisation et la consolidation de la gouvernance locale.

Dans le domaine de la décentralisation, les Nations Unies ont contribué en 2016 au renforcement des capacités des femmes leaders des associations et organisations féminines des cercles de San, Bla, Tominian et Ségou dans la région de Ségou ainsi que ceux du cercle de Yorosso dans la région de Sikasso en matière de planification sensible au genre. Ces formations ont permis d'améliorer leurs connaissances sur les réformes apportées aux textes de la décentralisation.

En partenariat avec la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT), la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DNTCP), l'assistance des Nations Unies a permis d'améliorer le Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités (SAFIC) dans 10 communes de la région de Ségou à travers la réalisation de l'audit global (institutionnel, financier, fiscal, économique et des services de l'état). Des conférences territoriales ont été tenues dans chaque commune pour restituer les résultats des audits et des plans d'actions de redressement (Pactes locaux) ont été élaborés et validés par les acteurs locaux. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces pactes locaux, un logiciel de gestion budgétaire et comptable des collectivités (GBCO) a été développé dans 5 communes pilotes (Ségou, Pélangana, Cinzana dans le cercle de Ségou ; Simby et Nioro du Sahel dans le cercle de Nioro).

Le Ministère de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat a été appuyé et outillé aux plans technique et logistique pour assurer efficacement la préparation des textes organiques sur la décentralisation (loi modifiant le code des collectivités et instituant les Autorités Intérimaires). La société civile a été également outillée pour jouer pleinement son rôle de veille citoyenne, notamment dans la préparation du MODE (Mécanisme d'Observation de la Décentralisation). Les capacités des collectivités territoriales de Mopti, Tombouctou et Gao ont aussi été développées pour améliorer la Gouvernance Participative. Le Conseil Régional de Tombouctou a bénéficié d'un appui logistique dans le cadre du suivi de son projet d'appui à la décentralisation (mise à disposition de 9 titres de voyages). Les consultations régionales et la communication autour de la révision constitutionnelle ont aussi bénéficié d'un appui technique et logistique.

Produit 3.4 : Les capacités des institutions publiques (au niveau national, régional, sectoriel) pour la planification et la programmation axée sur l'évidence, le S&E et la production des données statistiques comparables et désagrégées sont renforcées.

Dans le domaine du Suivi-Évaluation (S&E) et de la production des données statistiques, les Nations Unies ont apporté un appui technique et financier au gouvernement qui a permis les résultats suivants :

- Le bulletin statistique Femme-Enfant 2015 a été validé et sa version électronique finalisée afin de mettre à la disposition des utilisateurs des données actualisées sur les femmes et les enfants ;
- Dans le cadre de l'amélioration des systèmes statistiques, 50 points focaux de l'institut National de la Statistique (INSTAT), de la DNP et des services décentralisés, sont désormais capables d'utiliser et d'administrer la base de données Malikunnafoni ;

La mise à jour de la base de données Malikunnafoni a facilité le suivi des progrès dans certains domaines clés de développement au Mali

- Le système de Malikunnafoni a été aligné sur les indicateurs du CREDD et leurs métadonnées et mis à jour avec des données statistiques fiables et désagrégées ;
- Le rapport final de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 5^{ème} édition a été produit en collaboration avec l'INSTAT, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Education à travers leurs Cellules de Planification et de Statistique (CPS), dans le cadre du programme mondial de MICS ;
- 267 agents des partenaires de mise en œuvre du Gouvernement et des Organisations de la Société Civile ont été outillés sur l'Approche Harmonisée des Transferts en Espèces (HACT) et sont désormais capables d'assurer une gestion plus efficiente des fonds et un meilleur suivi de l'atteinte des résultats ;
- Les capacités techniques en Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ont été améliorées pour 90 agents représentant 22 structures de niveau central impliquées dans le processus de planification, de suivi-évaluation et de coordination des programmes sectoriels nationaux ;
- Trois structures centrales (CT/CSLP, INSTAT, DCM), 2 structures régionales et 4 préfectures de Sikasso et Mopti ont été équipées de kits complets d'équipements informatiques ;
- Les capacités de 14 structures centrales de collecte de données, de suivi et de coordination (CT/CSLP, INSTAT, ODHA-LCP, USTTB, SAP, CREDOS, DNS, CNDIFE, CPS/éducation, CPS/Santé, CPS/WASH, CPS/agriculture, DNPSES, DNDS) ont été améliorées en analyse des privations des enfants (N-MODA).

Produit 3.5 : Les capacités des organisations de la société civile et des médias sont renforcées en vue d'améliorer le contrôle citoyen, la redevabilité des institutions et la participation des femmes et des jeunes dans la vie publique.

L'assistance apportée par les Nations Unies en 2016 pour la réalisation de ce produit a permis une meilleure coordination des actions de 40 associations de la société civile à travers la création du Réseau des Défenseurs des Droits de l'Homme (RDDH), ayant permis de mutualiser les activités de monitoring, d'échange de données et d'informations sur la justice transitionnelle, de prise en charge juridique, judiciaire et psychosociale des victimes de violations de droits de l'homme.

Produit 3.6 : Le fonctionnement des Institutions judiciaires et pénitentiaires et des organes de lutte contre l'impunité est amélioré sur toute l'étendue du territoire national dans un cadre juridique réformé conforme aux principes de l'Etat de droit.

L'appui fourni par les Nations Unies en 2016 dans le domaine de la restauration des institutions judiciaires et pénitentiaires a favorisé :

- ◆ L'amélioration significative de l'accès à la justice à travers la construction et ou la réhabilitation de 59 infrastructures publiques (8 palais de Justice, 9 logements de juge, construction de 17 CADJ, 8 préfectures et sous-préfectures, 6 mairies, 3 conseils de cercle, 2 maisons d'arrêt, 6 services de sécurité) ;
- ◆ L'élaboration et la validation des politiques nationales des droits de l'homme et de la justice transitionnelle et leurs plans d'action, avec l'appui-conseil multiforme apporté au Ministère de la Justice et des droits de l'Homme ;
- ◆ L'amélioration de la perception de la population malienne. Ainsi 40% de la population malienne ont exprimé leur confiance aux institutions judiciaires à travers l'enquête annuelle Malimètre (édition 8).

Produit 3.7 : Les mécanismes nationaux formels et informels de promotion et de protection des droits Humains disposent des capacités institutionnelles et techniques pour mieux accomplir leurs missions en conformité avec les standards internationaux.

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et techniques des mécanismes nationaux en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, les Nations Unies ont contribué en 2016 aux résultats suivants :

- ➔ Le nouvel avant-projet de la loi portant création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme a été élaboré conformément aux standards internationaux des « Principes de Paris » avec un appui en expertise technique ;

- Le Cadre de concertation des membres de la société civile pour la promotion des droits de l'homme est appuyé et renforcé à Bamako et dans les régions du nord à travers un soutien technique régulier et plus de 19 formations ;
- La proposition d'un arrêté ministériel portant création du Comité National de Suivi de l'Avant-Projet de Loi sur les VBG ;
- Les capacités de 280 magistrats et auxiliaires de justice (dont 86 femmes) ont été développées sur les VBG à Bamako, Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et Koulikoro ; 20 juges outillés en matière de lutte contre la traite des personnes ;
- Des outils de plaidoyer et les données statistiques de toutes les communes et Collectivités territoriales ont été mis à la disposition du Ministère pour la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) pour la vulgarisation de la loi N°052/2015 et son application aux élections communales du 20 novembre 2016 ;
- Le Médiateur de la République a été appuyé pour l'organisation de l'édition annuelle 2016 de l'Espace d'Interpellation Démocratique et pour la professionnalisation de son Bureau à travers la dotation d'un Manuel de Procédures ;
- Les capacités des membres du Comité Interministériel d'élaboration du rapport périodique (CIMERAP) ont été renforcées en matière d'élaboration des rapports nationaux de mise en œuvre des Conventions relatives aux droits de l'homme, conformément aux normes requises par les organes de traités des Nations Unies ;
- L'accord bilatéral entre le Mali et la Guinée en matière de traite des enfants a été revu pour inclure d'autres vulnérabilités, notamment les MGF/E, le mariage des enfants et les risques liés à la mobilité des enfants ;
- Les capacités techniques holistiques des membres du groupe PACTE contre l'excision ont été développées en matière de sensibilisation/plaidoyer (20 000 signatures de la société civile, de décideurs et de citoyens maliens réunies en 2016) pour soutenir la loi interdisant les MGF/E (élargie aux VBG en 2016) ;
- Les capacités techniques du comité de suivi de l'adoption de la loi sur les MGF/E ont été développées pour l'élaboration d'une feuille de route sur le processus d'adoption de l'avant-projet de loi ;
- La consolidation des données sur les interventions des partenaires dans le domaine du mariage des enfants par le Comité Régional d'action pour l'Abandon des Pratiques Néfastes (CRAPN) a permis d'éviter des doublons ;
- Le plaidoyer auprès des autorités maliennes et l'accompagnement technique et financier a facilité la validation du Comité technique interministériel pour

l'intégration de la convention de Kampala pour la protection et l'assistance des déplacés internes en Afrique ;

- La signature de l'Accord Tripartite entre la Mauritanie, le Mali et le HCR a permis de définir un cadre légal pour le rapatriement des réfugiés maliens vivant en Mauritanie. En 2016, six réunions des Commissions Tripartites et des Groupes de Travail Techniques ont été tenues avec le Burkina Faso, le Niger et la Mauritanie ;
- La campagne mondiale iBelong des Nations Unies a été menée au Mali en collaboration avec le Ministère de la Justice et des droits de l'Homme et le Garde des Sceaux afin de renforcer la sensibilisation sur l'apatridie au Mali et auprès des Maliens résidant à l'étranger ;
- L'adhésion formelle du Mali le 16 mai 2016 à la Convention relative au statut des apatrides de 1954 et à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie de 1961, est le fruit d'un plaidoyer continu des Nations Unies dans le cadre de la campagne mondiale visant à mettre fin à l'apatridie dans le monde d'ici 2024.

AXE 3 Services Sociaux de Base



Effet 4

« D’ici 2019, les populations, en particulier les femmes et les enfants les plus vulnérables et celles affectées par les crises, ont un accès accru et équitable et utilisent les Services Sociaux de Base de qualité »

4.1. Progrès dans l’atteinte de l’Effet

Les initiatives mises en œuvre par les Nations Unies au Mali pour la réalisation de cet effet visent à permettre au pays : i) d’accroître l’accès à un paquet intégré de soins de qualité, y compris les informations et services de santé reproductive et de planification familiale ; ii) d’accroître l’accès aux services de prévention du VIH/SIDA et de prise en charge des Personnes Vivant avec le Virus Immunitaire de l’Homme (PVVIH) ; iii) d’accroître l’accès et la qualité de l’éducation ; iv) de prévenir et traiter la malnutrition des enfants et des femmes ; v) de consolider le cadre de protection et de prise en charge adéquate des groupes vulnérables contre les violences, abus et exploitation , en particulier les violences basées sur le genre ; vi) de réformer le cadre

politique, juridique et opérationnel de la protection sociale afin que les groupes vulnérables bénéficient de services de protection sociale adéquats.

Il est escompté à l'horizon 2019 des progrès sur le taux de prévalence contraceptive ; le taux de prévalence de l'excision ; le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié ; le taux de prévalence du mariage précoce ; le taux de prévalence de la malnutrition chronique ; le taux de couverture en ARV chez les adultes et les enfants infectés par le VIH ; le taux de prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes de 15 à 24 ans ; le taux d'achèvement du primaire ; le taux de préscolarisation ; le taux brut d'admission au premier cycle du fondamental pour les filles et garçons.

A la fin de la deuxième année de mise en œuvre de l'UNDAF+, l'appui du SNU aux efforts du Gouvernement et des acteurs non étatiques a permis une amélioration de la disponibilité et de l'accès des populations, y compris les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité, surtout en matière de santé, d'éducation, de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre et le VIH/SIDA. Quoique n'étant pas tous tirés de la même source, les indicateurs de ce secteur (Cf. tableau ci-dessous) mettent en évidence les tendances d'évolution positive.

Indicateurs	Baseline	2015	2016	Cible 2019
Prévalence contraceptive	10% (EDSM 2013)	16% MICS 2015 13,17% (Annuaire SLIS 2015)	21% (SLIS 2016)	15%
Prévalence de l'excision chez les femmes (15-49 ans)	91% (EDSM 2013)	83% MICS 2015	Non disponible	65%
Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié (55% en 2013 selon le SLIS)	55% (SLIS 2013)	44% (sans les matrones) MICS 2015	50% SLIS 2016	65%
		60% (avec les matrones) MICS 2015 57% (SLIS 2015)	66,03% SLIS 2016	
Prévalence du mariage précoce (jeunes filles de moins de 18 ans) dans les localités d'intervention	61% (MICS 2010)	52% MICS 2015	Non disponible	58%
Prévalence de la malnutrition chronique	28% (MICS Mali 2010)	30,4% MICS 2015	26,2 SMART 2016	23%

Taux de couverture en ARV chez les adultes et enfants infectés par le VIH	39% en 2014 selon le HCNLS	43% (34974/81112 rapport HCNLS selon la cascade) dont	46% (37902/81645, apport HCNLS selon la cascade)	90%
Adultes	31% (2014)			90%
Enfants	77% (2014)	99,2% pour les enfants (rapport HCNLS)		85%
Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes de 15à 19 ans.	0,8% (EDSM V 2013)			0,6%
Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les jeunes de 20 à 24 ans				
Taux d'achèvement du primaire	59% (MICS Mali 2010)	48% (MICS 2015)	46,2 (CPS Education)	70%
Taux de Préscolarisation (taux brut)	3,6%	5% MICS 2015	4,4% (RESEN 2016)	10%
Taux brut d'admission au premier cycle du fondamental pour les Garçons : 69.2 %)	80,1%	66,4 (annuaire statistique Enseignement Fondamental 2016)	71,5 (annuaire statistique Enseignement Fondamental 2016)	85%
Taux brut d'admission au premier cycle du fondamental pour les Filles	55%	57,1(annuaire statistique Enseignement Fondamental 2016)	62 (annuaire statistique Enseignement Fondamental 2016)	85%
Taux brut scolarisation au primaire des Garçons,	76,4%	76,8% EMOP 2015 74,8% (Annuaire statistique Enseignement Fondamental 2015)	75,8 (Annuaire statistique Enseignement Fondamental 2016)	90%
Taux brut scolarisation au primaire des filles	64%	71,1 EMOP 2015 63,4% (Annuaire statistique Enseignement Fondamental 2015)	64,4 (Annuaire statistique Enseignement Fondamental 2016)	90%
Taux net de scolarisation au primaire des Garçons	57% (EMOP 2014)	59,2% EMOP 2015	61,4 % EMOP 2016	90%

Taux net de scolarisation au primaire des Filles	53,6% (EMOP 2014)	55,2% EMOP 2015	58,9 % EMOP 2016	90%
--	----------------------	-----------------	------------------	-----

Dans les domaines de la santé maternelle et en matière de lutte contre le VIH/Sida, la tendance des indicateurs va dans le sens de la réalisation par anticipation de

Les populations ont un meilleur accès aux informations et services de planification familiale. La Prévalence contraceptive est passée à 21% en 2016 contre 13,17% en 2015.

certaines cibles envisagées pour la fin de l'exécution de l'UNDAF+ 2015-2019. Les populations ont un meilleur accès aux informations et services de planification familiale. La prévalence contraceptive a enregistré un progrès notable, passant de

10% (EDS-M V 2012) à 13% en 2015 (SLIS 2015). Elle aurait même atteint 21% en 2016 (rapport provisoire SLIS 2016).

L'accouchement assisté par un personnel qualifié connaît une progression soutenue. Ce taux est passé de 55% en 2013 à 57% en 2015 pour atteindre 66% en 2016 (SLIS). Ainsi la cible de 65% visée par le Gouvernement du Mali est déjà réalisée.

En matière de lutte contre le VIH/SIDA, le taux de couverture en ARV chez les adultes et les enfants infectés est passé de 39% en 2014 à 43% en 2015 (34 974/81 112) puis 46 % (37 902/81 645) en 2016 (HCNLS selon la cascade). Ce taux pour les enfants est de 99,2% (HCNLS selon la cascade).

Quant à la chimio prévention du paludisme saisonnier chez les enfants de moins de cinq ans, le SNU a soutenu financièrement l'organisation de la campagne 2016 à travers quatre passages dans 11 districts sanitaires et a appuyé le traitement et l'analyse des données collectées et saisies. La proportion de la population qui est à risque de ver de Guinée est passée de 20% en 2015 à 1,51% en 2016.

Les secteurs de l'éducation de base et de la nutrition des enfants ont particulièrement été impactés négativement par les conséquences de la crise multiforme à laquelle le pays a été confronté depuis 2012. Il est relevé une certaine régression en matière de nutrition et d'éducation de base. La prévalence de la malnutrition chronique a augmenté, passant de 28% en 2010 (MICS-Mali) à 30% en 2015 (MICS-Mali) ; cependant depuis la fin de 2016, on note une tendance prononcée à la baisse (26,2% selon le SMART de 2016).

Le taux brut de scolarisation au primaire des garçons a baissé, passant de 76,4% avant la mise en œuvre de l'UNDAF+ à 74,8% en 2015 avant de remonter légèrement à 75,8 en 2016. Celui des filles a connu une évolution similaire, avec une baisse de 64% à 63,4% en 2015 pour atteindre finalement 64,4 en 2016 (Annuaire statistique de l'Enseignement Fondamental).

Le taux net de scolarisation au primaire a néanmoins connu une légère hausse. Pour les garçons, il est passé de 57% en 2014 à 59,2% en 2015, puis 61,4% en 2016 selon l'EMOP. Ces données pour les filles ont évolué de 53,6% en 2014, à 55,2% en 2015 puis 58,9 % en 2016 (EMOP). Quant au taux d'achèvement du primaire il a baissé, passant de 59% en 2010 à 48% en 2015 (MICS-Mali).

En ce qui concerne l'éducation de la petite enfance, le taux brut de préscolarisation a une tendance à la stagnation. Il est passé de 3,6% avant la mise en œuvre de l'UNDAF+ à 5% en 2015 (MICS Mali) avant de chuter à 4,4% en 2016. (RESEN 2016).

Concernant la prévention et de la réponse face aux violences basées sur le genre et les violations des droits de l'homme, les progrès sont encore assez lents en raison des pesanteurs socioculturelles.

La prévalence du mariage précoce (jeunes filles de moins de 18 ans) est passée de 60,8% en 2010 à 52% en 2015 (MICS-Mali). La prévalence de l'excision chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est passée de 91% en 2012/2013 (EDSM V) à 83% en 2015 (MICS-Mali).

4.2. Réalisations majeures

Produit 4.1 : Les femmes, enfants et jeunes, en particulier les plus vulnérables utilisent un paquet intégré de services de santé de qualité.

Les Nations Unies ont poursuivi en 2016 l'appui au Gouvernement pour améliorer la santé des populations, particulièrement les plus vulnérables. Un effort particulier a été porté sur la santé maternelle, infantile et néonatale, la santé de la reproduction des adolescents et des jeunes et la lutte contre le VIH/SIDA.

Le Mali, à l'instar de cinq autres pays du Sahel, met en œuvre le Projet Régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel, projet dont deux des trois composantes visent l'accroissement de la demande et l'amélioration de l'offre en matière de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle.

Indicateurs 4.1	2015	2016
Taux de couverture vaccinale en Penta valent 3 chez les enfants de 12-23 mois (identification district les plus faibles UNICEF/OMS) (74%)	91%	94%
Taux d'utilisation des services curatifs (35%)	41%	40%
CSCOM offrant les services de SONUB (7%)	14,74%	31%
% de besoins non satisfaits en contraception (26 et 23,3%)	31%	ND
	28% (15-19 ans)	ND
Proportion de services de PF n'ayant pas connu de rupture de stock durant les six derniers mois (57%)	19,00%	ND
Taux de rupture de stock de médicament du panier commun (30,5%)	65% cscocom	ND
	67% csref	ND
% de districts ciblés mettant en œuvre la CPS (Chimio prévention du paludisme saisonnier) contre le paludisme (39)	100%	100% (65/65)
% de structures sanitaires assurant la surveillance des facteurs de risque de maladies non transmissibles. (5%)	N/D	N/D
Taux de couverture en VAR (84% SLIS)	87%	81%
% de structures de santé mettant en œuvre le paquet minimum WASH (0%)	ND	ND
Proportion de la population exposée au ver de Guinée (39%)	24,50%	1,51%

Le SNU a soutenu l'organisation de formations du personnel de santé, notamment sur l'utilisation des nouveaux guides de l'OMS, y compris l'outil générique d'évaluation et d'amélioration de la qualité des soins pour la santé maternelle, néonatale et infanto-juvénile. 75 sages-femmes ont été formées à la prise en charge des hémorragies du post-partum immédiat et des VBG et 28 formateurs nationaux SONU ont été formés, couvrant toutes les régions du pays ;

118 structures de santé ont reçu des équipements SONUB et 36 autres des équipements SONUC. 12 CSRéfs ont été dotés en ambulance médicalisée pour les références / évacuations ; 4 hôpitaux ont été dotés en kits fistule Obstétricale et 125 femmes porteuses de fistule obstétricale ont été prises en charge sur le médical et psychosocial ; 7 CSREF ont été dotés en Kit d'urgence SR.

Divers équipements ont été octroyés par les Nations Unies :

- 🔴 9 Pick-Up pour la coordination et les supervisions ;
- 🔴 4 kits trauma A et B pour la gestion des urgences sanitaires ;

- ⊕ 9 appareils de photothérapie ;
- ⊕ 10 Fauteuils d'examen gynécologique ;
- ⊕ 48 Ordinateurs avec 36 vidéos projecteurs ;
- ⊕ 7 Kits pour réanimation du nouveau-né ;
- ⊕ 6 Partographe géants ; 16 Lits médicaux etc...

Dans les régions de Tombouctou et Kidal, le SNU a renforcé les capacités des structures de santé très affectées par la crise depuis 2012. Cela a permis de relever les prestations de ces structures qui ont offert : 125 497 consultations ambulatoires ; 6 915 accouchements assistés et 30 881 enfants vaccinés contre la rougeole. Par ailleurs, 34 prestataires de 8 CSRéfs des régions de Gao et Tombouctou ont été formés aux audits des décès maternels et en soins « Mère Kangourou ».

Un plaidoyer de haut niveau a été réalisé avec l'Assemblée Nationale et les leaders religieux et communautaires sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, les mariages précoces et les violences basées sur le genre afin de faire avancer la législation en la matière ;

15 gérants de 4 nouveaux districts sanitaires et de Bamako ont été formés en gestion des stocks de produits pharmaceutiques et contraceptifs avec le logiciel Channel ; 20 459 femmes dont 8 888 nouvelles utilisatrices ont reçu des services de Planification Familiale avec 55 791 couples année protection grâce à l'appui aux équipes mobiles. 6 000 nouvelles utilisatrices ont par ailleurs été enrôlées lors de la 12^{ème} Édition de la Campagne Nationale de planification familiale.

Le SNU a aussi contribué à la baisse considérable des maladies à potentiel épidémique et transmissibles. La surveillance épidémiologique intégrée a été appuyée et a pu fournir des réponses rapides contre les maladies infectieuses, parasitaires et transmissibles. Plus de 1 200 acteurs de la vaccination ont bénéficié de renforcement de capacités en technologie vaccinale, gestion des vaccins, gestion du PEV/Surveillance, logistique PEV, maintenance de la chaîne de froid, monitoring et micro planification des activités de vaccination.

Les capacités de transport et de stockage des vaccins sur l'ensemble du pays ont été renforcées :

- ⊕ 5 chambres froides au niveau central et 15 dans les régions et districts sanitaires ;
- ⊕ 574 CSCOM équipés en frigos ;
- ⊕ 2 camions frigorifiques ;
- ⊕ 28 véhicules et des motocyclettes pour 270 CSCOM ;
- ⊕ Le VPOt a été remplacé avec succès par le VPOb (Switch) de même que le VPH ;
- ⊕ 399 CSCOM sont équipés de postes téléviseurs pour la diffusion des messages ;

➤ 70 radios diffusent des messages sur la santé de l'enfant et de la mère.

L'éradication de la poliomyélite a été soutenue par deux campagnes d'activités de vaccination supplémentaires ayant permis de vacciner respectivement 7 790 278 et 7 712 449 enfants de moins de 5 ans.

La surveillance des paralysies flasques aiguës à un niveau élevé a été soutenue par le déploiement de 37 médecins qui ont couvert 58 des 63 districts sanitaires avec la réalisation de 5 591 visites de sites de surveillance prioritaires. En chimio-prévention du paludisme, 3 454 216 enfants de moins de cinq ans soit un taux de couverture de 93,3% ont été pris en charge. Par ailleurs 12 000 MILDA ont été fournis aux URENI pour la protection des enfants malnutris hospitalisés contre le paludisme.

Plusieurs campagnes de masse ont été réalisées pour lutter contre certaines parasitoses chez l'enfant et des médicaments anti parasitaires ont été distribués (Praniquantel, Albendazole, Mectizan...).

La liste nationale des médicaments essentiels a été révisée et le circuit d'approvisionnement et de distribution des médicaments du panier commun de la mère et de l'enfant a été évalué ; les capacités du Laboratoire National de Santé ont été renforcées sur les tests de contrôle de qualité des médicaments. 104 agents ont été formés en contrôle des infections en milieu de soins et un pool de 35 formateurs régionaux a été mis en place ;

La cartographie des risques sanitaires pouvant déboucher sur des urgences de santé publique a été élaborée et 90 personnels de santé ont été formés puis regroupés en 8 Equipes d'Interventions rapides au niveau national et régional.

La prévalence du ver de Guinée dans les régions endémiques est passée de 39% en 2014 à 20% en 2015 puis à 1.51 % en 2016 ; Les capacités de 63 districts sanitaires ont été améliorées pour la surveillance épidémiologique du ver de Guinée (5 véhicules et des équipements informatiques).

Produit 4.2: Les populations, en particulier les plus vulnérables ont accès à des services de qualité de prévention et de prise en charge du VIH et du Sida.

En matière d'accès à des services de qualité de prévention et de prise en charge du VIH et du SIDA, des progrès importants sont enregistrés. Le taux de couverture en Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH (PTME) a augmenté passant de 33% en 2015 à 46% en 2016. Il en est de même pour la couverture en ARV chez les enfants et les adultes infectés par le VIH qui est passé de 43% en 2015 à 46% en 2016. Cependant, il faut redoubler d'efforts pour atteindre la cible de 90% de couverture (en PTME et ARV) en 2019.

Indicateurs	2015	2016
Taux de couverture en PTME (% de femmes enceintes séropositives attendues et leurs enfants qui reçoivent les ARV pour réduire la transmission mère enfant du VIH) (Base : 28,9%, Cible 90%)	33%	46,4%
Taux de couverture en ARV chez les adultes et enfants infectés par le VIH (Base : 39%, Cible 90%)	43%	46%
% de jeunes âgés de 15 à 24 ans connaissant les moyens de prévention de la transmission sexuelle du VIH et qui rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du virus (Baseline : H33% F 23,7%, Cible ; H 40% - F 33%)	32%	Non Disponible

Ces progrès notables ont été obtenus avec la contribution du SNU qui se matérialise par :

- Le renforcement du plateau technique des laboratoires (Aménagement, ressources humaines) et une évaluation du réseau de laboratoires VIH ;
- Le renforcement de la sécurité transfusionnelle avec la dotation du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) d'un Réfrigérateur Banque de Sang d'une capacité de 408 litres et Réactifs de Laboratoire ;
- L'élaboration d'un plan d'extension et de renforcement du plateau technique en vue d'atteindre le 3^e "90" relatif à la charge virale par la mise en œuvre de la campagne de la charge virale ;
- La formation/recyclage des agents sur la prescription ARV par la Révision du protocole national de prise en charge du VIH chez l'adulte, l'enfant et la femme enceinte avec l'adoption de la stratégie TEST and THREAT : 183 prescripteurs ont été formés sur les nouvelles recommandations de l'OMS 2015 ;
- L'élaboration d'un document normatif pour la délégation des tâches en matière de prise en charge des PVVIH aux paramédicaux : l'élaboration des référentiels sur la délégation des tâches au personnel infirmier. À cet effet, 375 agents des districts prioritaires ont été formés ;
- La Création/dynamisation des sites PTME et contribution à l'intégration au niveau communautaire des services de PTME dans les programmes de santé maternelle : 682 sites de PTME ont été appuyés et 167 nouveaux sites ont été créés. 16 sites à Mopti ont bénéficié d'une analyse situationnelle et 117 prestataires ont été formés en PTME option B+ dans les régions de Bamako, Mopti et Tombouctou. La supervision en PTME a été effectuée dans 41 CSREF et 80 CSCOMs à Kayes, Koulikoro, Bamako, Mopti et Tombouctou ;
- 250 860 femmes enceintes ont été dépistées sur 372 198 attendues, soit 67% ;
- L'extension des sites PTME de 416 à 652 entre 2015 et 2016.

Produit 4.3 : Les mères et les enfants, particulièrement les plus vulnérables ou affectés par les crises alimentaire et nutritionnelle, bénéficient d'un paquet complet d'interventions nutritionnelles au niveau des communautés et des services.

La situation nutritionnelle des enfants et des femmes demeure une préoccupation majeure au Mali et occupe une place importante dans la contribution du SNU aux efforts de développement du gouvernement. Ces efforts visent notamment à assurer la prise en charge de 80% des enfants souffrant de malnutrition aigüe dans le pays à l'horizon 2019. En 2016 la prévention de la malnutrition a touché 65% de la population ciblée et la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aigüe globale s'est améliorée passant de 61% en 2015 à 83% en 2016 (soit 3 points de pourcentage de plus que la cible de 80% prévu en 2019). Cette progression est plus soutenue pour la prise en charge de la forme sévère (79% en 2015 à 164% en 2016) que la forme modérée (55% en 2015 à 61% en 2016).

Bien que l'état nutritionnel des enfants se soit détérioré les six dernières années (passant de 19% en 2010 à 24% en 2015 pour l'insuffisance pondérale), on enregistre une nette amélioration entre 2015 et 2016 où la prévalence de l'insuffisance pondérale a baissé de 4.1 points de pourcentage (20,1%, SMART 2016). Cette tendance laisse présager de bonnes perspectives pour l'atteinte de la cible de 10% en 2019. Pour la lutte contre la malnutrition aigüe globale, on observe une tendance semblable avec la prévalence qui passe de 12.4% en 2015 à 10.7% en 2016 soit à 2.7% points de pourcentage de la cible pour 2019 qui est de 8%.

Il convient de noter que l'état nutritionnel des femmes en âge de procréer demeure préoccupant et se détériore. Cette détérioration présente des facteurs de risque de mortalité maternelle, du mauvais déroulement et de l'issue des grossesses. En effet, la prévalence de la maigreur (ou dénutrition) a quasiment doublé entre 2015 et 2016 en passant de 8.4% à 15.2% soit 3 fois plus que la situation de référence. Cette évolution rend hypothétique l'atteinte de la cible 4,10% en 2019 de femmes en âge de procréer présentant un statut de maigreur (ayant un IMC<18,5).

Indicateurs	2015	2016
Pourcentage d'enfants souffrant de la malnutrition pris en charge dans les centres nutritionnels <i>(Baseline 57% en 2013; Target 2019 : 80%)</i>	MAM: 55% MAS: 79%	MAM: 61,16% MAS: 163,68%
Prévalence de l'insuffisance pondérale <i>(Baseline 19% en 2010; Target 2019 : 10%)</i>	24.2%	20,1%
Prévalence de la malnutrition aigüe globale chez les enfants de 6-59 mois <i>(Baseline 12,7% en 2013; Target 2019 : 8%)</i>	12.4%	10,7%

Proportion de femme ayant un IMC <18,5] (<i>Baseline 5,3% en 2013; Target 2019 : 4,1%</i>)	8,4 %	15,2%
--	-------	-------

Au plan opérationnel, d'importantes réalisations du SNU en 2016 ont permis d'atteindre les progrès mentionnés plus haut.

- 721 centres de santé sur 1280 existants au niveau national ont bénéficié d'appui en matière de prise en charge de la malnutrition aigüe modérée.
- 233 118 personnes ont été traitées et guéries dans les structures de santé dont 176 592 enfants de 6-59 mois et 56 526 femmes enceintes et allaitantes, soit respectivement une réalisation de 50% et 113%.

Dans le cadre de la prévention de la malnutrition aigüe (Blanket Feeding), le SNU a assisté pendant la période de soudure dans les régions de Tombouctou, Gao, Mopti et Ségou, 127 941 bénéficiaires dont 81 316 enfants de 6-23 mois et 46 625 femmes enceintes et allaitantes, soit une réalisation de 88% et 102% respectivement.

Pour le volet prise en charge de la malnutrition aigüe sévère, chez les enfants de 6-59 mois, un appui a été apporté pour faciliter l'accès et l'utilisation des services. Huit (8) plans de distribution ont assuré la disponibilité des médicaments et intrants de la prise en charge de 131 140 enfants de 6 à 59 mois (97,14% du caseload) avec une absence de rupture (130 062 cartons de PPN, 897 de F75 et 824 de F100).

En ce qui concerne la prévention de la malnutrition chronique, 35 414 enfants de 6-23 mois ont été assistés sur 45 035 dans les régions de Kayes et Sikasso, soit une réalisation de 82%. Au niveau des centres de santé et au niveau communautaire, le SNU a soutenu la mise en place de la stratégie ANJE et 1000 jours. La stratégie ANJE est intégrée dans les modules de formations des agents de santé communautaire (ASC) et la stratégie communautaire (Guide SEC) intègre la mise en place et le suivi des GSAN. Au total, 1 490 GSAN ont été mis en place dans les régions de Sikasso et Mopti et les capacités de 12 600 membres de GSAN, dont 90% de femmes, ont été renforcées sur l'ANJE et l'approche 1000 premiers jours.

Un appui au repositionnement institutionnel et stratégique du secteur de la nutrition, l'intégration et l'amélioration du cadre de financement dans les différents secteurs ont permis entre autres la mise en place du cadre harmonisé santé-nutrition ; l'élaboration de la politique nationale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; l'élaboration de la stratégie intersectorielle de protection et nutrition ; l'accompagnement technique des Directions Régionales de Santé dans la coordination des Groupes Thématiques de Nutrition (GTN).

Produit 4.4: Les enfants d'âge préscolaires et scolaires et les jeunes, particulièrement les plus vulnérables ont accès à une éducation de base de qualité.

L'accès à une éducation de base de qualité a été au cœur des interventions du SNU au Mali en 2016 en appui au Gouvernement. Les données indiquent notamment que le taux de transition du primaire au secondaire s'est amélioré entre 2015 et 2016 passant de près de 60% à 63%. Les efforts pour la réduction du nombre d'enfants hors de l'école se sont poursuivis et ont permis d'offrir à près de 100 000 enfants (dont 57% de filles) maliens des opportunités d'intégration dans l'enseignement formel, d'alphabétisation et/ou de formation professionnelle. La cible de 100% en 2019 d'enfants en situation d'urgence bénéficiant d'un accès continu à l'éducation de qualité est encore loin du fait du contexte de crise politico-sécuritaire dans les régions du nord. Les performances enregistrées en 2016 sont malgré tout considérables, notamment avec 70% de garçons et 61% de filles affectés par les situations d'urgence qui ont bénéficié d'un accès continu à l'éducation.

Indicateurs	2015	2016
Nombre de garçons et de filles non scolarisés et déscolarisés bénéficiant d'opportunités d'intégration dans l'enseignement formel ou d'opportunités d'alphabétisation/formation professionnelle (<i>Baseline 1200000, Target 600,000</i>)	ND	Garçons : 42678 Filles : 55881 Total : 98559
Taux de transition primaire secondaire (<i>Baseline : ND</i>)	59,8% (CPS Education)	63% (CPS Education)
Pourcentage de garçons et de filles affectés par des situations d'urgence bénéficiant d'un accès continu à une éducation de qualité (<i>Baseline : 80%, Target 2019 : 100%</i>)	ND	Garçons : 70% Filles : 61% Total : 66%

Avec l'appui du SNU, les capacités nationales ont été renforcées en matière de planification sectorielle, de coordination et d'élaboration de politiques en vue de passer d'un plan sectoriel transitoire à un plan sectoriel de dix ans (PRODEC II 2018-2027).

167 330 enfants de 965 écoles ont bénéficié d'un programme d'alimentation scolaire. Le système d'approvisionnement et de pérennisation des cantines scolaires a été renforcé à travers des transferts monétaires pour un montant de 150 000 USD, en appui aux communautés de 104 écoles pour l'achat des produits locaux destinés à la préparation des repas scolaires. 520 CGS et 6 CAP ont été renforcés pour la mise

en œuvre du CASH transfert dans le programme de repas scolaires et le suivi des activités.

Pour améliorer la qualité de l'enseignement, les compétences de 599 directeurs d'écoles et enseignants, dont 69 femmes, ont été renforcées.

Dans le sous-secteur de la petite enfance, les capacités opérationnelles ont été renforcées à travers la fourniture de matériels (690 tables rondes, 4 500 chaises, 198 ECD Kits, 7 bureaux maîtres), le renforcement des compétences des Mères Educatrices (600), de CGS, de CDPE (14 133 parents) sur la stimulation psychocognitive du jeune enfant et le financement des cadres régionaux de concertation sur la petite enfance. Au total, 9 900 enfants ont bénéficié d'un meilleur accès à l'éducation préscolaire, dont 50% de filles.

101 492 enfants, dont 42 627 filles, ont bénéficié des programmes d'urgence en matière d'éducation en 2016. Ces programmes d'urgence ont permis d'améliorer l'accès à la programmation scolaire et non formelle pour 45 657 enfants touchés par la crise pour l'année scolaire 2015/16. Le SNU a contribué à ouvrir 249 centres d'apprentissage accélérés qui ont permis à 9 373 enfants d'accéder à la programmation éducative non formelle. En outre, 3 396 enfants ont bénéficié de l'accès à un programme éducatif communautaire informel dans les régions où les écoles restaient fermées en raison de l'insécurité. L'accès à l'éducation a été facilité pour 919 enfants réfugiés en âge de scolarisation.

La campagne 2015/2016 a contribué à la réouverture de 157 des 454 écoles précédemment fermées dans les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Mopti et Ségou. Dans la région de Kidal où les écoles sont restées fermées depuis 2012, 21 écoles et 44 centres SSAP ont rouvert avec 3 865 enfants dans les écoles formelles.

Produit 4.5: Les groupes vulnérables (jeunes filles, garçons et femmes) bénéficient de protection et de prise en charge adéquate contre les violences, abus et exploitation.

Indicateurs	2015	2016
4.5.1 Nombre de victimes de viols déclarées prises en charge	222	173
4.5.2 Taux d'enregistrement des naissances	87%	
4.5.3 Proportion des filles mariées avant 15 / 18 ans. (Base avant 15 ans : 20% cible : 18%)	17% MICS 2015	
(Base avant 18ans : 50% cible : 48%)	52% MICS 2015	
4.5.4 Taux de prévalence des Mutilations Génitales Féminines chez les tranches d'âge (base : 15-49 ans : 91% ; cible 86%)	83% MICS 2015	

Base 0-14ans : 69% ; cible 64%	76% MICS 2015	
4.5.5 Nombre de survivant(e)s de VBG prises en charge (médicale, psychosociale, légale) Base : 3542 ; cible : 12000	Survivants : 7606 Médicale : 4604 Psychosociale : 1207 Légale : 195 Hébergement : 36 Moyens de subsistance : 90 (source : GBVIMS)	Survivants: 2164 Médicales : 324 Psychosociale : 1709 Légale : 281 Hébergement : 43 (source : GBVIMS)
4.5.6 Nombre de législation spécifique adoptée sur les VBG (base : 0 cible :1)	0	0

Le respect des droits de l'homme et la protection contre les formes de violences et en particulier celles liées au genre constituent un domaine prioritaire de l'appui du SNU au Gouvernement du Mali. Ici les données ne concernent souvent que les cas déclarés, vu les risques de stigmatisation des survivants des abus, violences et exploitations. Le SNU a apporté une contribution majeure à la collecte des données, notamment à travers le système de monitoring de protection, le GBVIMS et le mécanisme de surveillance et de communication de l'information (MRM) des six violations graves contre les enfants affectés par le conflit.

Dans le cadre de la prévention contre les violences sexuelles et la prise en charge des victimes, 10 000 messages radiophoniques ont été diffusés dans les principales langues du pays. Par ailleurs, 2 164 survivants de VBG déclarés, dont 1 039 filles (48%), 1 104 femmes (51%) et 22 hommes (1%), ont bénéficié d'une prise en charge intégrée holistique (médicale, psychosociale, légale et de protection). Parmi ces cas, le viol représentait 8%, les sévices sexuels 29%, les agressions physiques 29% et les abus à caractère psychologiques et émotionnels 16%.

Une enquête sur la prévalence des MGF sur les filles de 0-15 dans les régions de Kayes, Ségou et Sikasso a été réalisée. Des systèmes d'alerte précoce comme les comités de veille et de protection ont été mis en place (14 anciens CLPC redynamisés et 07 nouveaux mis en place dans les Régions de Mopti et de Tombouctou).

Les capacités de 556 acteurs gouvernementaux et de la société civile des structures centrales et régionales (DNPEF, PNLE, DNEC, DRPFEF, ONGs/Associations) ont été renforcées sur la gestion des cas de violence et la production de données sur les VBG/MGF/E. Les forces armées et de sécurité ont aussi bénéficié de renforcement de capacité en prévention et la prise en charge des femmes victimes de VBG et sur la

protection et les droits des femmes ; Quant aux magistrats et auxiliaires de justice, leurs capacités ont été renforcées sur les VAW.

Dans 52 villages du District sanitaire de Kayes, 417 490 personnes (269 592 femmes, 47 418 hommes, 52 160 filles, 48 320 garçons) ont été touchées par des messages d'information sur les conséquences liées aux MGF/E et au mariage des enfants ainsi que les services disponibles. Ainsi 42/52 nouveaux villages ont signé une convention d'abandon de l'excision et des mariages d'enfants. 2 638 personnes influentes dans les communautés villageoises à Kayes, et Sikasso ont fait des déclarations publiques en faveur de l'abandon des MGF/E au sein de leurs communautés.

Des efforts coordonnés de plaidoyer ont été menés pour l'adoption d'une loi pour l'interdiction des MGF/E et le relèvement de l'âge du mariage des enfants. La Stratégie Nationale de l'Etat Civil et le Plan d'Action budgétisé ont été élaborés avec mise en place d'un Comité Technique de suivi et d'un Comité national de pilotage et de coordination des faits d'état civil et de la production des statistiques de vie.

L'accord bilatéral Mali-Guinée sur la traite des enfants a été révisé et inclut les MGF/E, le mariage des enfants ainsi que les risques liés à la mobilité des enfants. A Kayes, des jugements supplétifs ont été faits pour les réfugiés et ont permis de produire 7 805 actes de naissance.

Une Note d'orientation sur la Démobilisation, Désarmement et Réintégration (DDR) des enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) a été validée et permet aux acteurs de la Protection de l'Enfant en situation d'urgence de disposer de directives nationales pour le retrait, la prise en charge et la réinsertion communautaire et socioéconomique des enfants identifiés.

Dans 53 communes prioritaires dans les régions de Gao, Kidal, Ménaka, Mopti et Tombouctou 120 moniteurs et 6 assistants juridiques et sociaux ont rapportés 650 incidents de protection et au total 81 victimes ont été référées à divers acteurs de prise en charge psychosociale, médicale et juridique.

Les mécanismes communautaires de protection mis en place dans les régions de Mopti, Gao, Ansongo, Kidal et Tessalit ont permis d'assurer la prise en charge psychosociale et/ou médicale et le référencement d'environ 200 enfants affectés par la crise. Les services d'assistance mis en place ont assuré aussi la prise en charge psychosociale et/ou médicale de 12 enfants survivants ou témoins d'accidents d'engins explosifs et d'armes légères et de petit calibre, dans les régions de Kidal (Kidal et Tessalit) et Gao (Gao et Ansongo).

Dans le cadre de la protection des enfants en leur facilitant l'accès à la documentation civile, 436 enfants sans extrait de naissance ont été identifiés et référés pour une assistance en octroi d'acte de naissance.

Produit 4.6: Les groupes vulnérables bénéficient de services de protection sociale adéquate.

Le paysage institutionnel a été renforcé par la création d'un organe consultatif dénommé "Conseil National d'orientation Stratégique de la Protection Sociale (CNOS-PS)" par Décret N° 2016-0677/PM-RM du 05 septembre 2016 avec un Comité Technique National d'orientation stratégique de la Protection Sociale.

Indicateurs	2015	2016
Existence d'un cadre politique et juridique de protection sociale réformé (<i>Base : cadre politique et juridique non réformé</i>)	Non	oui (rapport annuel UNICEF 2016)
Nombre de ménages vulnérables bénéficiant d'un transfert monétaire (<i>Baseline : 4761</i>)	861	17393 (rapport 2016 du PAM, de la FAO, HCR)

Concernant le Registre Social Unifié (RSU), le Comité de pilotage (COFIL) et le Comité technique (COTECH) du RSU des bénéficiaires de Protection Sociale ont été mis en place par l'arrêté N° 2016-0594 du 23 mars 2016". La feuille de route pour la mise en œuvre du RSU a été approuvée par la session du COFIL du 29 septembre 2016. Les capacités opérationnelles des structures centrales (ANAM, DNPSES et DNDS) et régionales (DRDSES Mopti et Sikasso) ont été renforcées pour la mise en œuvre du RSU à travers la dotation en matériels informatiques et de réseaux.

En 2016, les agences du SNU en appui au Gouvernement, ont apporté des transferts sociaux à plus de 847 000 personnes à travers le pays en se focalisant sur les régions affectées par le conflit. Le volume de ces transferts sociaux est de plus de 7 millions USD en transferts monétaires pour 180 000 personnes ; et plus de 26 000 Tonnes de produits alimentaires et nutritionnels pour 665 000 personnes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la couverture maladie Universelle (CMU), le SNU a appuyé l'agence nationale d'assistance médicale (ANAM) à identifier et enrôler des indigents dans les régions de Sikasso et de Mopti. Ainsi, 42 000 nouveaux indigents ont été identifiés et 25 000 ont été immatriculés. L'ONU a aussi contribué à la réalisation de l'étude sur la CMU réalisée par l'ODHD.

Le curriculum de formation des travailleurs sociaux a été révisé pour permettre leur passage au système LMD et la création d'une filière protection sociale au sein de l'INFTS. 58 cadres nationaux ont été formés en transferts sociaux, en sécurité sociale, collecte à temps réels des données et en stratégie d'analyse de la pauvreté multidimensionnelle pour un meilleur ciblage des populations vulnérables et particulièrement les enfants.

Les unions des mutuelles de santé des districts sanitaires de Nioro et de Nara ont été créées.

Axe 4

Croissance inclusive et Développement Durable



Effet 5

Les populations défavorisées particulièrement les femmes et les jeunes, bénéficient de capacités et d'opportunités productives accrues, dans un environnement sain et durable, favorable à la réduction de la pauvreté

5.1. Progrès dans l'atteinte de l'Effet

À travers l'Effet 5 de l'UNDAF+, les Nations Unies visent à appuyer le Gouvernement du Mali à : (i) atteindre une croissance économique inclusive ; (ii) améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (iii) favoriser l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes ; et (iv) améliorer le cadre de vie des populations à travers un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement et le renforcement de la résilience des populations face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.

Les principaux indicateurs de performance de l'effet en 2016 enregistrent une faible avancée. Le progrès observé sur les indices de la sécurité alimentaire est en recul par rapport à 2015. Le taux d'insécurité alimentaire pour l'ensemble du pays s'est légèrement détérioré, passant de 20% en 2015 à 21% en 2016. En sus, le taux d'insécurité alimentaire sévère s'élève à 4% au niveau national. Dans les cercles, le taux d'insécurité alimentaire non-sévère s'est significativement détérioré à Gao (>59%), Ménaka (33,3%), Kolokani (>30,4%), San (>28,7%), Ansongo (>26,5%), Tominian (>25,7%) et Kati (>22,5%).

La situation de l'emploi présente également un tableau préoccupant avec un taux de chômage en augmentation d'un point passant de 9,6% en 2015 à 10,6% en 2016 pour une cible escomptée de 5% à l'horizon 2019.

Sur la pauvreté, bien que les données sur l'incidence de la pauvreté monétaire ne soient pas encore disponibles au moment de l'élaboration du présent rapport, les faisceaux qui proviennent de l'EMOP 2016, deuxième passage laissent présager une détérioration du niveau de pauvreté des ménages dont 55,3% s'estiment pauvres.

Par contre, au plan du développement économique, le Mali enregistre en 2016 un taux de croissance économique en nette amélioration passant de 5% en 2015 à 5,3% en 2016 pour un objectif estimé de 7% à la fin du cycle UNDAF+ en 2019.

5.2. Réalisations majeures

Les réalisations majeures au titre des appuis des Nations Unies en 2016 pour réaliser les produits de cet effet concernent :

- Le renforcement des capacités des bénéficiaires à travers le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) devant contribuer à créer de la valeur ajoutée (élevage, maraîchage, transformation de produits agricoles, etc.) et des formations sur les thématiques de ces AGR avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes ;
- La création / réhabilitation d'actifs communautaires dans différentes régions du Mali pour le renforcement ;
- L'appui des bénéficiaires des programmes / projets de la résilience en articles non alimentaires ;
- L'insertion professionnelle de jeunes ruraux dans les filières agro-alimentaires et les formations qualifiantes dans différents corps de métiers ;
- La réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La mise en œuvre de paquets WASH au niveau des écoles ;
- L'appui des bénéficiaires de programmes/projets en transfert monétaire ;
- La diffusion de bonnes pratiques de gestion durable des terres ;

- Le renforcement des capacités d'adaptation et de résilience aux effets néfastes des changements climatiques, y compris la prise en compte des liens pauvreté-environnement et des changements climatiques dans les Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) ;
- L'appui à l'élaboration de la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PLONSAN) et de son plan d'actions de mise en œuvre ;
- L'intégration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les PDSEC et budgets des communes ;
- La réalisation d'investissements structurants comme les micro-barrages, les infrastructures scolaires, les aménagements hydro agricoles, etc.

Produit 5.1 : Les populations défavorisées et les exploitations familiales bénéficient de compétences techniques, de moyens et d'activités génératrices de revenus pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

A travers le renforcement des compétences techniques, la mise à disposition de moyens et l'appui à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus, les Nations Unies ont permis à :

- ➔ 84 074 personnes dont des jeunes et des femmes, y compris celles organisées en groupements féminins d'avoir des activités génératrices de revenus dans les domaines de l'élevage, du maraichage, de la foresterie, de la transformation agro-alimentaire, de la vente de céréales, de la savonnerie, de la teinturerie coupe/couture, de la mécanique, de la menuiserie, etc. Comparativement à l'année 2015, le nombre de bénéficiaires de projets d'AGR a augmenté de 13,24%. Il faut remarquer que la cible de 10 000 personnes à atteindre à l'horizon 2019 est largement dépassée ;
- ➔ 360 899 personnes ont bénéficié d'assistance alimentaire et nutritionnelle sous forme de vivres, de cash et bons d'achats à travers les activités d'assistance saisonnière et alimentaire pour la création d'actifs (16 157 tonnes de vivres et 5,9 millions USD en cash et bons d'achats) pendant la période de soudure pastorale et agropastorale pour répondre aux besoins des populations vulnérables. Comparativement à 2015 et pour les mêmes activités, le nombre de personnes assistées en 2016 a diminué de 34%.

Produit 5.2 : Les structures étatiques, le secteur privé, la diaspora et la société civile disposent de compétences techniques et de moyens pour améliorer les capacités productives et commerciales pour impulser une croissance verte et inclusive.

En matière de renforcement des capacités techniques, productives et commerciales pour impulser une croissance verte et inclusive, les contributions des Nations Unies au titre de l'année 2016 ont porté, entre autres sur :

- La validation du document de Politique Nationale de Développement du Commerce en décembre 2016 ;
- L'insertion de jeunes dans cinq (05) chaînes de valeur agro-alimentaires relatives aux filières bétail/viande, maraîchage, riz, lait et poisson dans les régions de Kayes et Mopti ;
- Le renforcement des capacités techniques de 31 cadres de l'administration chargés de la planification, de la budgétisation et du suivi-évaluation dans leurs secteurs respectifs à l'utilisation des deux (02) guides d'intégration du tryptique genre-emploi-changements climatiques dans les processus décisionnels développés par AFRISTAT ;
- L'élaboration et le lancement du Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) qui a été diffusé aux niveaux national et régional, notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. L'édition 2015 du RNDH publiée en 2016 a porté sur le thème "Migration, Développement Humain et Lutte contre la Pauvreté ».

Produit 5.3 : La mise en œuvre des politiques nationales de création d'emplois et d'entrepreneuriat féminin favorise une meilleure insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

L'accompagnement du Gouvernement du Mali pour la mise en œuvre de politiques nationales de création d'emplois et d'entrepreneuriat féminin a favorisé l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes sur l'ensemble du pays. Ainsi :

- 22 889 personnes vivant dans les zones affectées par la crise dont 12 000 femmes et 10 500 jeunes ont bénéficié d'emplois, y compris des réfugiés dans la région de Kayes ;
- 1 954 personnes dont 1 810 femmes ont pu profiter d'appuis financiers fournis par des structures de financements décentralisés (SFD) ;
- 3 centres de formation des jeunes filles déscolarisées ont été opérationnalisés dans les régions de Ségou, Mopti et le District de Bamako.

Produit 5.4 : Les populations vulnérables bénéficient d'un meilleur cadre de vie à travers un accès durable à l'eau et un assainissement adéquat.

La contribution des Nations Unies dans le domaine de l'accès durable à l'eau et à un assainissement adéquat s'est réalisée grâce à la mise en place d'infrastructures et d'ouvrages individuels et collectifs d'adduction d'eau potable et d'hygiène. Les interventions du SNU ont par ailleurs contribué à un accroissement du nombre de bénéficiaires. Au titre des résultats enregistrés en 2016, on relève :

- 267 000 personnes dans 208 communautés des régions de Sikasso, Koulikoro et Mopti ainsi que de la zone du Faguibine ont désormais un accès amélioré à l'eau potable à travers, notamment, la réalisation de 100 forages manuels et 73

forages mécaniques équipés de pompes à motricité humaine, et 35 systèmes d'hydrauliques villageoises améliorés ;

- ➔ 77 000 personnes dans les régions du nord ont bénéficié de la réhabilitation de pompes à motricité humaine ;
- ➔ 263 centres de santé des régions de Koulikoro et Sikasso sont mis au standard WASH ;
- ➔ Diminution du taux de défécation à l'air libre qui est passé de 10% en 2015 à 7,5% en 2016 ;
- ➔ Construction de latrines améliorées et création de dépôts d'ordures normalisés ;
- ➔ Appui à l'actualisation de la Politique Nationale de l'Eau (PNE) et la création d'un comité national du Programme Hydrologique International du Mali.

Produit 5.5: La résilience des populations face aux changements climatiques est renforcée par la mise en œuvre des politiques de promotion de l'utilisation accrue des énergies nouvelles et renouvelables, l'efficacité énergétique par des mesures d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophes.

Bien que la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie est restée stationnaire (6%), on enregistre en 2016 un accroissement de 80 unités le nombre de villages bénéficiaires d'énergie solaire, ce qui a permis d'atteindre déjà la cible de 200 localités qui était prévue pour 2019.

En plus de cette performance, il est relevé dans le cadre de l'appui à la résilience des populations face aux changements climatiques :

- 80% des producteurs agricoles accompagnés utilisent désormais des techniques de maîtrise et de gestion de l'eau et/ou de gestion durable des terres ;
- 80 % des producteurs agricoles soutenus ont adopté des variétés de semences adaptées aux changements climatiques ;
- 10 000 producteurs dont 40% de femmes ont désormais accès à l'eau et aux semences adaptées aux changements climatiques respectivement grâce à la réalisation d'ouvrages de maîtrise d'eau et à des dotations de graines ;
- La mise en place de la plateforme nationale de gestion des Risques de Catastrophes qui est un objectif pleinement réalisé avant l'échéance de 2019, avec une participation active des collectivités territoriales dont deux (02) ont institué leur comité local RRC ;
- La réalisation de 2 plans de réduction des inondations au niveau communal ;

- L'accompagnement des collectivités territoriales pour l'intégration des changements climatiques dans leurs Programmes de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC).

Produit 5.6: Les populations et les autres acteurs affectés par la désertification et la déforestation bénéficient de capacités accrues pour gérer de manière durable les ressources naturelles et protéger la biodiversité et les écosystèmes.

Concernant ce produit, les données relatives au bilan des émissions/absorptions de gaz à effet de serre dans le secteur du changement d'affectation des terres et de la foresterie (Giga grammes de CO₂) ne sont pas disponibles annuellement car étant mesurées dans le cadre des communications nationales au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques tous les quatre ans. Mais, les efforts des différentes agences du SNU laissent apparaître une bonne perspective avec :

- ◆ La mise en œuvre de 2 projets à travers le Fonds Climat Mali du Programme d'Appui à l'Amélioration de la Productivité Agricole, Animale, Piscicole pour la Réduction de la Vulnérabilité aux Changements Climatiques des Petites Exploitations Agricoles Familiales dans le Cercle de Kita.;
- ◆ L'appui à la préparation et la participation du Mali aux conférences des parties sur le climat, la biodiversité et la lutte contre la désertification ainsi qu'à l'application de ses engagements en vertu des accords multilatéraux sur l'environnement ;
- ◆ L'appui à l'aménagement des aires protégées ainsi que la mise en œuvre d'activités de reboisement et d'entretien des forêts et autres habitats naturels.

III. Résultats de « Unis dans l'action »

Le plan de travail 2016 de l'équipe de gestion des opérations a été pleinement conduit. Les réalisations majeures sont :

- Bureaux Conjoints des Nations Unies (Gao, Mopti, Tombouctou, Sikasso) fonctionnels ;
- Roster des fournisseurs créé et LTAs rendus disponibles en ligne ;
- Étude réalisée sur la faisabilité de transfert de cash via Mobile Money (One Pay) sur l'ensemble du territoire malien (entre Bamako et les régions) ;
- Feuille de route du HACT suivie et réalisée ;
- Différentes enquêtes réalisées (DSA, Place to Place, Housing, Salary survey) ;
- Étude lancée sur le montant de R&R pour le Mali et révision du lumpsum
- Capacité opérationnelle de la clinique UN renforcée ;
- Remboursement des prestations de la clinique garanti par un accord avec CIGNA ;
- Fonctionnement et capacité Opérationnelle de UNDSS / Radio Room améliorés et plus performants ;
- Centre de Transmission de Communication commun aux Nations Unies au Mali, permettant d'assurer une couverture de 95% à Bamako et ses environs, créé et fonctionnel ;
- Mise en service effective des nouvelles radios numériques (Digital Mobile Radio) à Bamako ; déploiement Mopti, Sikasso, Kayes, Gao, Tombouctou prévu à partir de décembre ;
- Système Intégré de Vidéo surveillance, Contrôle d'accès, de détection et d'intrusion des Nations Unies, en cours de mise en œuvre notamment à Bamako pour le PNUD, ONUFEMMES et UNFPA comme Agences pilotes.

L'activité principale de recrutement d'un expert pour appuyer l'élaboration de la stratégie commune des opérations (BOS) est restée au stade du processus de sélection du consultant. Les Termes de référence sont élaborés et un appel à candidatures a été conduit mais le démarrage de la mission est reporté à 2017. Toutefois, au cours de l'année 2016, nonobstant l'absence du document de BOS, les services communs ont été mis en œuvre comme sus-relevé.

IV. Résultats de l'« Unité dans la Communication »

La stratégie de communication conjointe de l'Équipe Pays a été revue par le Groupe de Communication des Nations Unies (UNCG) et assortie d'un plan de travail pour l'année 2016, le tout ayant été examiné et validé par l'Équipe Pays des Nations Unies (UNCT).

Le plan d'action annuel 2016 de l'UNCG-Mali a été entièrement exécuté. Cependant, la situation sécuritaire a parfois limité l'atteinte du grand public du fait de la réduction du nombre d'évènements inter-agences rassemblant un large public. Les principales réalisations sont les suivantes :

- Célébration des journées mondiales consacrées à : Nations-Unies, Population, Femme, Santé, Liberté de la presse, Enfant Africain, Réfugiés, Éducation, Jeunesse, Aide humanitaire, Semaine allaitement maternel, Alphabétisation, Femme rurale, Lavage des mains, Alimentation, Lutte anti-mine, Paix, Casques Bleus, Eau, Droits de l'enfant, Élimination des violences contre les femmes, Sage-Femme, Fistule obstétricale, Lutte contre les MGF, Lutte contre le VIH/Sida, Droits de l'homme ; Journée Internationale Humanitaire ;
- Lors de la célébration de la journée des Nations-Unies (JNU), deux conférences inter-agences ont été organisées à l'attention des étudiants dans les universités de Bamako pour leur permettre de mieux comprendre l'action de l'ONU au Mali et de présenter les Objectifs de Développement Durable et l'UNDAF+ ;
- Des séances de simulation du Conseil de Sécurité ont été organisées pour les étudiants maliens à l'occasion de la JNU 2016. Elles ont permis de développer une meilleure connaissance sur le fonctionnement et le déploiement d'une mission de Maintien de la Paix par le Conseil de Sécurité dans un pays en crise et d'améliorer l'image de la MINUSMA ;
- Production et diffusion de gadgets promotionnels Nations Unies pour la JNU 2016 ;
- Communication dans le cadre de la Cérémonie de lancement officiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Mali ;
- Communication à l'occasion de la tenue de la réunion du Comité de Pilotage UNDAF+ ;
- Réalisation d'un kit conjoint de communication « UNDAF+ » incluant des fiches d'information ;
- Organisation de la Retraite annuelle UNCG ;
- Interventions régulières sur Radio MIKADO FM dont deux campagnes conjointes (Journée Internationale Humanitaire et JNU) ;
- Formation des journalistes sur les techniques journalistiques et la communication dans un contexte de crise et de post-crise pour une quinzaine de journalistes radio basés à Gao ;
- Organisation de visites de terrain conjointes à Bamako avec les journalistes et communicateurs traditionnels (griots) pour faire connaître les activités et résultats du système des Nations Unies. Deux sites ont été visités : le Centre d'écoute et d'orientation des femmes et fillettes victimes de VBG et l'ONG SAVAMA pour la protection des manuscrits anciens ;

- Production d'une lettre de liaison électronique bimensuelle interne qui informe sur les activités de toutes les agences et de la MINUSMA. La lettre de liaison, qui est produite par le Bureau DSRSG/RC/HC, couvre également les médias locaux, les événements régionaux et internationaux qui touchent le Mali ainsi qu'une synthèse des activités du pilier de la MINUSMA sous la supervision du DSRSG/RC/HC ;
- Des directives relatives aux relations avec les médias nationaux ont été adoptées par l'UNCG pour soutenir les médias maliens dans l'accomplissement de leur mission tout en respectant les standards d'éthique journalistique. Les différents agents de presse et médias maliens comprennent mieux les directives du SNU au Mali en matière de relations média.
- Les chargés de communication des agences et de la MINUSMA ont disséminé sur le web de l'information sur les diverses activités de l'ONU à travers le pays.

IV. Présentation des Eléments financiers

EFFETS	ORGANISMES CONCERNÉS	BUDGET UNDAF+ US \$	BUDGET ET DEPENSES 2016		
			BUDGET 2016 US \$	DEPENSES US \$	TAUX D'EXECUTION (%)
EFFET 1	MINUSMA (SSR/DDR, PAD, Médiation, Affaires Civiles, HRD, Genre), OHCHR, UNDP, UNODC, UNMAS, UNPOL, UNICEF, IOM, ONUFEMMES, PAM	126 850 352	38 042 652	6 482 661	17,04
EFFET 2	MINUSMA, (Affaires Civiles, ECU, HRD), OHCHR, PNUD, UNESCO, UNICEF, ONU-FEMMES, UNHCR, IOM, ONUDI	126 850 352	14 365 793	6 538 998	45,52
EFFET 3	MINUSMA (Affaires Civiles), HRD/OHCHR PNUD, UNICEF, ONU-FEMMES, UNFPA, UNHCR, UNCDF, OIM	96 719 719	34 135 645	15 602 149	45,71
EFFET 4	UNFPA, UNICEF, OMS, PAM, UNESCO, ONUSIDA, ONUFEMME, FAO, UNHCR ; OCHA ; PNUD ; PAM.	197 954 046	119 631 660	66 191 390	55,33
EFFET 5	MINUSMA (S&R, ECU), PNUD, FAO, UNICEF, CNUCED, ONUDI, FIDA, UNFPA, PAM, OMS, BIT, UNHABITAT, PNUE, UNCDF, ONU femmes	589 258 410	143 037 009	85 026 165	59,44
TOTAL		1 137 632 879	349 212 759	179 841 363	51,50

V. Enseignements tirés et perspectives

L'année 2016 a été l'occasion de consolider les acquis de la mise en œuvre de l'UNDAF+, notamment par l'approfondissement de la coordination des interventions des agences, fonds et programmes du Système des Nations Unies et de la MINUSMA, et grâce à une vision intégrant les préoccupations de développement prioritaires avec celles de relèvement post-crise. L'appui des Nations Unies au Gouvernement dans tous les secteurs couverts par l'UNDAF+ a été crucial pour accompagner les avancées dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et Réconciliation au Mali et la réalisation des dividendes de la paix.

De façon globale, la contribution des Nations Unies à la préservation de la paix et de la cohésion sociale, à l'atteinte des objectifs de développement socio-économique, et de l'accès des populations vulnérables aux capacités productives et aux services sociaux de base, notamment dans les zones affectées par le conflit, est restée une constante de la planification conjointe des activités des Nations Unies au Mali tout au long de l'année 2016.

Toutefois, force est de constater que les conséquences de la crise politico-sécuritaire persistent toujours et continuent d'être une menace sur la stabilité du Mali et le bien-être des populations. En effet, l'insécurité dans les régions du nord affecte considérablement l'exécution des programmes de développement planifiés, à la défaveur des populations bénéficiaires cibles.

En matière de paix, de sécurité et de réconciliation, on note que les tensions générées par la crise impliquent d'investir davantage dans la sensibilisation bien que son impact soit difficile à évaluer dans le court terme. Il importe aussi de mettre en évidence la nécessité de : (i) la création d'une autorité nationale et interministérielle dédiée à la lutte anti-mine ; (ii) la mise en place d'un mécanisme national de pilotage et de coordination des acteurs (nationaux et internationaux) dans ce domaine, ainsi que l'implication des populations dans le cadre d'une approche de sécurité de proximité pour améliorer les rapports entre les FDSM et les populations. Des efforts devront être portés aussi sur la prise en compte de l'approche genre dans le cadre de la justice transitionnelle et d'une stratégie qui renforcera la confiance des victimes et des témoins à ce mécanisme dans les régions encore en insécurité.

Dans le domaine de la Gouvernance, les facteurs de succès à soutenir concernent la nécessité de donner plus de visibilité à la participation aux consultations électorales dans certaines localités et de renforcer le plaidoyer pour la mise en place des Autorités Intérimaires elle-même tributaire des lenteurs dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix.

Concernant l'accès aux services sociaux de base et l'amélioration des conditions nutritionnelles et sanitaires des populations vulnérables, des avancées notoires ont été enregistrées malgré l'insuffisance des ressources financières et humaines.

Cependant, l'interconnexion entre les interventions au niveau institutionnel, régional et local est indispensable pour promouvoir les droits des femmes et mettre fin aux violences basées sur le genre et aux pratiques néfastes. En particulier, le plaidoyer doit être poursuivi pour lever l'opposition au projet de loi VBG (à cause de l'excision), en fédérant tous les acteurs et en suscitant l'engagement des plus hautes autorités. Par ailleurs, l'approche multisectorielle permet d'investir de façon rentable et durable dans les 1000 premiers jours de l'enfant tout en promouvant le leadership local et l'appropriation communautaire. Les plateformes multisectorielles ont ainsi contribué non seulement à réduire la malnutrition infantile ; elles sont devenues un point d'entrée pour la coordination de nombreux secteurs qui appuient le développement des jeunes enfants, leurs familles, et leurs communautés (production alimentaire, développement socio-économique, assainissement, etc.). Il importe aussi de travailler à lever certaines contraintes telles que, la faible disponibilité d'analyse et de statistiques, notamment sur des phénomènes de pauvreté et de fragilité des enfants.

L'appui à la croissance inclusive et le développement durable révèle le caractère déterminant des synergies développées entre les agences et avec les autres partenaires dans l'atteinte de certains résultats escomptés comme la création d'emplois ruraux au profit des groupements de femmes et de jeunes. Il a aussi démontré une intégration de plus en plus importante des dimensions transversales du développement telles que le genre, l'environnement, les changements climatiques, les droits de l'homme, la sécurité alimentaire et la nutrition dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement du Mali.

Dans le domaine de l'amélioration des revenus et la réalisation des objectifs de développement socio-économique du Mali, les AGR ont positivement impacté les conditions de vie des populations et, en particulier celles des femmes et des jeunes qui ont pu s'insérer et acquérir une autonomie financière appréciable. Ainsi, la forte motivation des femmes dans le développement des AGR et surtout dans la culture de rentes vivrières ont contribué fortement à la prise en charge de dépenses courantes des ménages, et minimisé du coup leur dépendance vis-à-vis des hommes.

